

La FDT célèbre le 1^{er} mai 2023

Sous le slogan "L'amélioration de la situation matérielle des salariés, un levier fondamental de l'Etat social"



Mardi 9 mai à partir de 17 heures à la Bibliothèque nationale du Royaume à Rabat

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9907

Samedi/Dimanche 29-30 Avril 2023

Ciel d'Alger

Ciel de tous les dangers

Bien chanceux les avions interdits de l'espace aérien des voisins



Des pannes dans les installations électriques ont provoqué un dangereux black-out au niveau du centre du contrôle régional (CCR) d'Alger ayant perdu ainsi tous les moyens de surveillance et de communication avec les avions qui traversaient l'espace aérien de la capitale

Page 3

L'opposition itihadie dénonce des pratiques de manipulation par des sociétés de carburants
Falsification des documents actant l'origine des produits pétroliers importés



Page 2

Ligue des champions

Le Raja joue son va-tout devant Al Ahly

Coupe de la Confédération

L'AS FAR outillée pour franchir le cap de l'USMA



Page 30

L'opposition ittihadie dénonce des pratiques de manipulation par des sociétés de carburants

Falsification des documents actant l'origine des produits pétroliers importés



La ministre de la Transition énergétique et du Développement durable Leila Ben Ali et le député ittihadie Mohamed Mellal.

Dans le cadre de son suivi de la situation socio-économique du pays, notamment dans la conjoncture actuelle marquée par les répercussions de la crise économique mondiale, de la pandémie et du conflit russo-ukrainien, le Groupe socialiste-opposition ittihadie à la Chambre de représentants a déposé une demande d'organisation d'une réunion de la commission des infra-

structures essentielles, de l'énergie, des mines et de l'environnement, en présence de la ministre de la Transition énergétique, et du Développement durable, Leila Benali, réunion qui sera dédiée à la discussion de la problématique de « la cherté des tarifs des carburants et leur importation de Russie et le programme préconisé par le gouvernement afin de faire face à toute probable augmentation des prix de pétrole dans

les marchés internationaux, de même que les mesures prises pour garantir l'approvisionnement du marché marocain et de l'économie nationale en gaz ».

Ainsi, en vertu de la mission de contrôle et de suivi des préoccupations cruciales prioritaires par l'opposition ittihadie, le président du Groupe parlementaire uspeiste a présenté ladite demande à cette commission qui est

présidée par le député ittihadie, Mohamed Mellal.

Cette démarche intervient au milieu de la polémique grandissante au sujet des importations par le Maroc de pétrole russe mises sur la sellette par le Groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires à la Chambre des représentants après avoir révélé ce qu'il a qualifié de « scandale de manipulation » perpétré par certaines sociétés en matière de fixation des prix du gazoil en subtilisant l'origine de l'importation.

A cet égard, le Groupe socialiste-opposition ittihadie à la Chambre des représentants a indiqué que « les sociétés qui importent les produits pétroliers s'adonnent à la manipulation des certificats actant l'origine de l'importation de ces produits au port de Tanger-med », précisant par ailleurs que « certaines sociétés de carburants importent le gazoil russe à très bas prix pour le revendre à des prix exorbitants comparativement à ceux du marché mondial ».

Là-dessus, il convient de rappeler que le Groupe parlementaire d'opposition ittihadie avait, auparavant, adressé à la ministre de la transition énergétique et du développement durable, Leila Benali, une question écrite se rapportant aux dysfonctionnements occasionnés par les activités douteuses de réseaux s'adonnant à la commercialisation des produits pétroliers en dehors des chaînes et canaux officiels structurés et réglementaires(...).

R.M

Un "Groupe de soutien et d'appui à l'Initiative d'autonomie marocaine" au Sahara voit le jour au sein du Congrès péruvien

Le Congrès péruvien a décidé de créer un «Groupe de soutien et d'appui à l'initiative d'autonomie marocaine» avec l'objectif d'appuyer l'autonomie au Sahara sous souveraineté marocaine, en tant que «seule et unique» solution à ce différend régional et de sensibiliser le pouvoir exécutif au Pérou sur la pertinence de cette proposition.

La création de ce groupe a été annoncée lors de la deuxième réunion institutionnelle du groupe d'amitié parlementaire Pérou-Maroc, tenue mardi au siège de l'institution législative péruvienne.

Il est introduit par le président du Groupe d'amitié parlementaire Pérou-Maroc et membre de la Commission des Affaires Etrangères, M. Ernesto Bustamante Donayre, la présidente de la Commission des Affaires Etrangères, Mme Maricarmen Alva Prieto, le président de la Commission du Renseignement, M. Jose Cueto Aservi, ainsi que d'autres présidents de Commissions et de parlementaires péruviens.

A cette occasion, M. Bustamante s'est félicité de l'excellence des relations légis-

latives entre les deux pays, mettant en avant la position du Congrès péruvien en faveur du plan d'autonomie et de la souveraineté du Royaume sur l'ensemble du Sahara marocain, tout en appelant le gouvernement péruvien à reconsidérer la « position erronée, relative au rétablissement des relations avec les séparatistes » du polisario.

Pour sa part, Mme Alva Prieto a mis en exergue d'impératif d'un renversement de la position confuse du gouvernement péruvien à l'égard de l'intégrité territoriale d'un pays ami, doté d'une importance géopolitique et stratégique remarquable, et constituant une porte d'entrée au Moyen-Orient et au continent africain ».

De son côté, M. Cueto a épinglé dans son intervention la position équivoque, adoptée par le gouvernement péruvien à l'égard de l'intégrité territoriale du Maroc, soulignant la nécessité de consolider les bonnes relations bilatérales avec un pays clé de la scène africaine, du monde arabe et de la région méditerranéenne, afin de profiter de son expérience dans plusieurs domaines, notamment en matière de gou-

vernance sécuritaire, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la gestion des ressources en eau, de la performance logistique, ainsi que dans les secteurs agricole, industriel, et aéronautique.

Les autres parlementaires présents ont mis en exergue la nécessité de consolider de bonnes relations bilatérales, basées sur des intérêts communs avec le Royaume du Maroc, tout en appelant le gouvernement péruvien à reconnaître formellement la proposition marocaine, unique solution au différend régional autour du Sahara marocain.

Lors de cette réunion, dédiée à la création du Groupe de soutien à l'Initiative de l'autonomie marocaine, l'ambassadeur de SM le Roi à Lima, M. Amin Chaudri, a mis en avant l'initiative soumise par le Royaume du Maroc en 2007 pour mettre fin à l'impasse politique de plusieurs décennies autour du Sahara marocain, soulignant qu'elle représente la seule solution politique, réaliste, pragmatique, et durable à ce différend régional.

Rappelant que cette proposition est

qualifiée par les Nations Unies de « sérieuse et crédible », l'ambassadeur du Maroc a précisé que l'initiative marocaine bénéficie du soutien total de la population du Sahara marocain et de la communauté internationale.

Il a indiqué dans ce contexte que depuis 2007, tous les rapports et résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la dernière résolution 2654 adoptée le 27 octobre 2022, illustrent à la fois l'engagement du Royaume dans le processus politique mené par l'ONU et le soutien de l'instance onusienne à l'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara marocain.

La création de ce « Groupe de soutien et d'appui à l'initiative d'autonomie marocaine » au sein du Congrès péruvien témoigne de la ferme volonté de l'institution législative du Pérou à œuvrer en faveur d'un renforcement de la coopération bilatérale et de la consolidation des relations entre les deux pays, d'autant plus qu'un nombre important de parlementaires péruviens ont exprimé leur vif intérêt à rejoindre ledit Groupe

Ciel d'Alger

Ciel de tous les dangers

Bien chanceux les avions interdits de l'espace aérien des voisins

L'espace aérien algérien est fermé à tous les avions civils et militaires marocains ainsi qu'aux appareils immatriculés au Maroc depuis septembre 2021. Dieu merci ! En effet les épisodes de dérapages au sein de l'établissement national de la navigation aérienne (ENNA) en Algérie, source constante de catastrophes et de scandales, se multiplient et demeurent, comme à chaque fois, étouffés et passés sous silence par les autorités algériennes.

Deux incidents électriques, survenus les 23 et 26 avril courant, ont provoqué une dangereuse situation de black-out au niveau des installations sensibles du centre de contrôle régional (CCR) d'Alger, le lieu de travail des contrôleurs de la circulation aérienne censés veiller sur la sécurité aérienne dans l'ensemble de la capitale algérienne et ses environs. Ces derniers ont perdu tous les moyens de surveillance et de communication avec les avions qui évoluaient dans l'espace aérien algérien. Ils n'avaient plus accès aux images radars des avions, ni aux fréquences de communication avec les aéronefs ni aux téléphones de coordination avec les autres opérateurs de contrôle aérien. En d'autres termes, les aiguilleurs du ciel étaient plus aveugles qu'une taupe dans un labyrinthe.

Une situation qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques. En tout cas, tous les experts en sécurité aérienne s'accordent à dire qu'il s'agit d'une anomalie grave qui pourrait causer un accident aérien catastrophique puisque tout au long

de la durée de cette panne électrique, les contrôleurs du centre de contrôle régional d'Alger étaient paralysés et coupés du monde. Aucun avion survolant le ciel algérien ne pouvait être orienté ou guidé s'il était confronté à une quelconque difficulté.

Dans tous les centres de contrôle aérien du monde entier, des groupes électrogènes de secours sont prêts à prendre le relais à tout moment de jour comme de nuit en cas de panne, sauf que ce n'est apparemment pas le cas en Algérie.



Des pannes dans les installations électriques ont provoqué un dangereux black-out au niveau du centre du contrôle régional (CCR) d'Alger qui a perdu tous les moyens de surveillance et de communication avec les avions qui traversaient l'espace aérien de la capitale



Selon nos confrères de «Algérie-Part», ce dysfonctionnement s'explique par l'arrêt de l'ondeur maître qui était hors-service pendant plus d'une heure et demie. Le basculement vers le deuxième onduleur de secours n'a pas pu se faire car celui-ci était déjà en panne depuis plus de deux ans sans que les responsables de l'ENNA ne jugent nécessaire de le réparer pour parer à des situations d'urgence qui pourraient provoquer des conséquences chaotiques pour la sécurité aérienne du pays. Un énième exemple flagrant de la négligence criminelle de l'ENNA. «Cette défaillance majeure s'explique, a-t-on pu confirmer au cours de nos investigations, par l'incompétence et la mauvaise gestion des dirigeants de l'ENNA qui ont utilisé les budgets dédiés à la formation dans des voyages répétitifs à l'étranger sans tirer le moindre profit pour la société et le secteur de la sécurité aérienne en Algérie», lit-on dans un article de «Algérie-Part».

Il faut dire que la situation catastrophique au sein de l'établissement national de la navigation aérienne en Algérie ne surprend malheureusement plus personne. Les épisodes de négligence et d'incompétence de la part des dirigeants de cet établissement sont devenus monnaie courante depuis des années. On se demande même comment l'ENNA continue à fonctionner jusqu'à aujourd'hui sans provoquer de tragédie catastrophique.

Toujours selon «Algérie-Part», cette anomalie, conséquence directe d'une négligence scandaleuse, a au début été étouffée par la direction générale de l'ENNA, plus intéressée par sa réputation que par la sécurité

des passagers et des employés. Mais l'information a finalement fuité et les responsables de l'ENNA ont dû sacrifier le chef de service Energie du complexe de la navigation aérienne, un petit ingénieur qui ne jouit d'aucun soutien au sein du cercle fermé des dirigeants influents de l'ENNA.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes se sont dit préoccupés par les normes de sécurité de l'ENNA et se sont demandé si d'autres problèmes similaires existent dans cet établissement. Les syndicats ont, quant à eux, appelé à des réformes urgentes dans le secteur de la navigation aérienne, tout en exprimant de vives inquiétudes quant à la qualité des normes de sécurité adoptées par l'établissement national de la navigation aérienne.

Mehdi Ouassat

Colloque international sur la démocratie et la gouvernance à l'ère du numérique à Marrakech

Un colloque international traitant du thème "Démocratie et gouvernance : Quelles reconfigurations à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle ?" aura lieu du 4 au 6 mai à Marrakech.

Initiée par le Centre d'études et de recherches internationales sur les politiques publiques (CERIPP, Maroc) en partenariat avec l'Institut Montpensier (France) et la Fondation Hans Seidel (Allemagne), cette manifestation scientifique a pour objectif de contribuer à ce bouillonnement créatif qui caractérise cette époque et qui devrait être l'occasion d'une problématisation

généralisée, selon un communiqué des organisateurs, ajoutant que cette problématisation a besoin de regards croisés et pluridisciplinaires pour mieux prospecter les voies de la réforme de la démocratie et de la gouvernance.

Le thème de ce colloque s'inscrit dans le cadre du programme lancé depuis deux ans pour analyser et comprendre l'impact du numérique et de l'intelligence artificielle sur le fonctionnement de l'Etat, les pratiques de gouvernement, la production des politiques publiques, les rapports entre l'Etat et la société, les modes de gestion et de gouvernance des services pu-

blics, de l'intérêt général et du bien public, les formes d'exercice de la démocratie entre autres, relève la même source.

Faisant savoir que la démocratie comme la gouvernance publique ne sont pas épargnées par le développement rapide du numérique et de l'IA, les organisateurs indiquent que ces deux paradigmes contribuent corrélativement à servir le bien commun et l'intérêt général.

Dans ce cadre, la technologie numérique a pour vocation d'améliorer leurs capacités d'action en mettant à leur disposition de nouveaux outils et de nouveaux usages

qui vont révolutionner la manière de concevoir les politiques publiques, de renouveler les pratiques démocratiques et la gestion publique. L'impact de la transformation numérique ouvre de nouveaux horizons, pas encore bien explorés, pour la réflexion et la recherche en sciences sociales.

La crise sanitaire de Covid-19 a eu un effet décisif à l'échelle mondiale, bien que de manière différenciée, sur l'accélération du basculement dans le numérique du secteur public, notamment dans l'administration publique, estiment-ils. Globalement parlant, la révolution numérique en marche annonce

un nouvel âge d'action publique qui est censé générer une démocratie "augmentée" et une gouvernance "ouverte" à tous les niveaux, ont-ils expliqué.

Lors de ce conclave, les débats seront articulés autour de thématiques en rapport avec "L'avènement d'une culture numérique ou la simplification digitale du monde au défi des sociétés complexes", "Numérique et IA : Nouveaux paramètres de la conduite de l'action publique", "La transformation vers un Etat plateforme, une démocratie connectée et une gouvernance concrète", et "La maîtrise de la transition numérique".

Interpellation à Meknès d'un médecin et son assistante pour pratique d'avortement illégal sur mineure

Les éléments de la Brigade antigang de la préfecture de police de Meknès ont interpellé, jeudi, un médecin exerçant dans le secteur privé et son assistante, âgés de 71 et 64 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de pratique d'avortement illégal sur mineure. Les mis en cause ont été interpellés dans une clinique privée à Meknès en flagrant délit de tentative d'avortement sur une mineure de 15 ans en présence de sa mère et d'une femme de leur

connaissance, apprend-on de source sécuritaire.

Le médecin et son assistante ont été placés en garde à vue, tandis que la mineure, sa mère et la femme qui les accompagnait ont été soumises à l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent et ce, pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et déterminer l'ensemble des actes criminels qui leur sont reprochés.



293 Marocains rapatriés du Soudan sur deux vols de la RAM



Dans ce sillage, ces citoyens marocains ont hautement salué les efforts déployés par les services de l'ambassade du Maroc au Soudan en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, qui a organisé un convoi terrestre, dans un premier temps, à partir de la capitale Khartoum à destination de la ville portuaire de Port-Soudan, saluant l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par l'ambassade.

Par ailleurs, les Marocains rapatriés du Soudan se sont également félicités de la qualité des services fournis par la RAM, qui a veillé à l'achèvement de l'opération de rapatriement conformément aux instructions Royales, soulignant, à cet égard, que les appareils marocains étaient les premiers avions civils à avoir atterri à l'aéroport international et militaire de Port-Soudan.

Cette crise, ont-ils souligné, a permis de mettre en avant l'esprit de solidarité qui caractérise les Marocains, d'autant que les conditions ne leur permettaient pas de se déplacer pour subvenir à leurs besoins, soulignant l'importance primordiale de la sécurité.

Les efforts déployés par les services compétents conformément aux directives Royales constituent une

source de fierté et de grande reconnaissance, ont-ils souligné.

"Conformément aux Hautes instructions Royales, il a été procédé au rapatriement d'un premier groupe de Marocains établis au Soudan, en coordination avec la RAM, via un pont aérien à destination de l'aéroport international Mohammed V", a indiqué, de son côté, le secrétaire général en charge des MRE au ministère des Affaires étrangères, Ismail Lamghari.

Il a, de même, rappelé que depuis le déclenchement de la crise dans ce pays frère, une cellule de crise a été mise en place au niveau du ministère en coordination avec l'ambassade du Maroc à Khartoum, et avec tous les services concernés, ajoutant que le pont aérien a permis, jusqu'à ce jour, d'organiser deux vols en attendant de pouvoir rapatrier tous les Marocains du Soudan.

Les deux vols assurés par la RAM (136 au premier et 157 au second) ont été accueillis par des représentants du ministère des Affaires étrangères, le gouverneur de la province de Nouaceur et le directeur de l'aéroport international Mohammed V, outre les services sécuritaires qui ont accompagné les personnes rapatriées aux autocars dédiés à les transporter vers leurs lieux de résidence.

Un total de 293 Marocains ont été rapatriés mercredi du Soudan dans deux vols de la Royal Air Maroc (RAM) et ce, après la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays.

Les personnes rapatriées ont salué, à cette occasion, les Hautes instructions Royales qui ont permis le retour des Marocains du Soudan dans les meilleures conditions.

Ces personnes ont exprimé, dans des déclarations à M24, la chaîne d'in-

formation en continu de la MAP, leur joie de pouvoir retourner au Maroc, précisant qu'elles ont ressenti un bonheur inégalé à l'arrivée sur le sol marocain, tout en se félicitant des conditions de sécurité et de paix dont jouit le Royaume.

Des efforts inlassables déployés pour la recherche des deux cyclistes marocains portés disparus à la frontière entre le Burkina et le Niger

L'ambassade du Maroc à Ouagadougou coordonne avec toutes les autorités compétentes au sujet de l'affaire des deux cyclistes marocains portés disparus depuis plusieurs jours à la frontière entre le Burkina Faso et le Niger, a-t-on indiqué de source diplomatique marocaine.

L'ambassade du Maroc à Ouagadougou a indiqué à la MAP que des efforts inlassables sont déployés par tous les services de la représentation du Royaume en coordination étroite avec les autorités compétentes burkinabè pour la recherche des deux cyclistes présumés disparus à la frontière entre

le Burkina Faso et le Niger.

Le but est de déterminer le lieu où ils se trouvent ou s'assurer de sources sûres s'ils avaient quitté ce pays ouest-africain, ajoute-t-on.

Les deux cyclistes, Abderrahmane Serhani et Driss Fathihi, n'ont pas donné de nouvelles d'eux depuis leur entrée au Burkina Faso en provenance de la Côte d'Ivoire et avoir pris la direction de la frontière vers le Niger.

L'un des deux cyclistes avait posté une vidéo sur sa page Facebook, le 29 mars dernier, dans laquelle il affirmait se diriger vers le Burkina Faso dont les parties Nord-Est connaissent depuis 2015 une spi-

rale de violences attribuées à des groupes armés terroristes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique (EI).

L'Association des cyclistes touristiques de Souss-Massa avait lancé un appel sur les réseaux sociaux concernant les deux cyclistes portés disparus.

Les cyclistes marocains Abderrahmane Serhani, professeur retraité d'éducation islamique et âgé de 65 ans, et Driss Fathihi (commerçant, 37 ans) avaient quitté le Maroc le 19 janvier dernier. Ils ont traversé le passage d'El Guerguarat au Sud du Royaume avec leurs deux vélos vers la Mauritanie, et de là vers d'autres

pays africains.

Il y a lieu de préciser que l'ambassade du Maroc au Burkina est en contact permanent avec les membres des familles des cyclistes et a mis à leur disposition ainsi qu'à la disposition de leurs proches le numéro de permanence suivant : +22606418080

A signaler aussi qu'un randonneur cycliste, Youssef Bettaoui, se présentant comme un ami des deux cyclistes disparus, s'est rendu mardi 25 avril courant, à l'ambassade du Royaume du Maroc au Burkina pour demander conseil à propos de son aventure en Afrique et a reconnu les efforts déployés par toutes les am-

bassades du Royaume dans la zone du Sahel et d'Afrique de l'Ouest y compris celle de Ouagadougou en vue d'élucider le sort des deux cyclistes marocains. L'initiative volontariste de ce randonneur a été hautement appréciée par les responsables de l'ambassade qui lui ont vivement recommandé, dans les circonstances actuelles, de surseoir à la poursuite de son trajet qui devait le conduire au Niger, au Tchad et au Soudan.

Pour rappel, les violences au Burkina Faso ont fait plus de 10.000 morts - civils et militaires - selon des ONG, et presque deux millions de personnes déplacées internes (PDI).



Malgré une prolongation de la trêve, les combats se poursuivent au Soudan



Les combats au Soudan se poursuivent vendredi à Khartoum et surtout dans la région du Darfour, malgré une prolongation de la trêve conclue entre l'armée et les paramilitaires qui se livrent une guerre ayant fait plus de 500 morts en près de deux semaines.

Peu avant l'expiration à minuit (22H00 GMT) d'un cessez-le-feu de trois jours qui n'a quasiment jamais été respecté par les deux camps, l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, dit "Hemedti", ont annoncé avoir approuvé une

prolongation de la trêve pour 72 heures.

Dans un communiqué commun diffusé à Washington, les membres du "Quad" sur le Soudan (Arabie Saoudite, Emirats, Royaume-Uni et Etats-Unis), ainsi que l'Union africaine et l'ONU, ont jugé "bienvenue" cette prolongation du cessez-le-feu et appelé à "sa pleine mise en oeuvre" et "à un accès humanitaire sans entrave".

Mais depuis le début du conflit, le 15 avril, qui a fait également des milliers de blessés, la capitale Khartoum a été bombardée tous les jours par les avions de l'armée et l'artillerie lourde des paramilitaires. D'autres

villes ont été touchées par les combats, en particulier dans la région du Darfour (ouest) à la frontière avec le Tchad.

Avocats et médecins au Soudan ont tiré vendredi la sonnette d'alarme pour le Darfour ravagé par des combats meurtriers qui ne faiblissent pas malgré la trêve.

A El-Geneina, chef-lieu du Darfour-Ouest, des combattants ont sorti "mitraillettes, mitrailleuses lourdes et machines de tirs anti-aériens" et "tirent des roquettes sur des maisons", rapporte l'ordre des avocats du Darfour. L'ONU indique de son côté que "des armes sont distribuées" aux civils.

Les violences se sont accrues

après le départ des étrangers, raconte le syndicat des médecins évoquant un "massacre" ayant fait "des dizaines de morts et de blessés".

Quelque 50.000 enfants "souffrant de malnutrition aiguë" sont privés d'aide alimentaire au Darfour, avertit l'ONU qui y a suspendu ses activités après la mort de cinq humanitaires au début des combats.

Peu d'informations filtrent de cette région où une guerre civile déclenchée en 2003 entre le régime d'Omar el-Béchir, déchu en 2019, et des insurgés issus de minorités ethniques a fait environ 300.000 morts et près de 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU.

Douchant les espoirs d'une transition démocratique, les deux généraux désormais rivaux avaient évincé ensemble les civils du pouvoir lors d'un putsch en 2021. Mais ils ne sont pas parvenus à s'accorder sur l'intégration des paramilitaires dans l'armée avant d'entrer en guerre le 15 avril.

A Khartoum, les habitants de cette ville qui en compte cinq millions, tentent de fuir par tous les moyens. Il n'y a plus d'eau courante ni d'électricité. Internet et le téléphone fonctionnent par intermittence. L'essence commence à manquer et l'argent liquide également.

"Burhane et Hemedti doivent immédiatement arrêter cette guerre stupide qui se fait sur le dos des civils partout au Soudan et en particulier à El-Geneina et Khartoum", a exhorté l'ordre des avocats.

Les combats ont provoqué un exode massif dans ce pays de 45 millions d'habitants, l'un des plus pauvres au monde.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont déjà arrivées dans les pays frontaliers, notamment l'Éthiopie à l'est et l'Égypte au nord où, selon les autorités égyptiennes, plus de 14.000 Soudanais et 2.000 ressortissants d'autres pays sont arrivés. Au total, 270.000 personnes pourraient fuir au Tchad et au Soudan du Sud, selon l'ONU.

Les étrangers, eux, partent désormais le plus souvent par la mer. Un nouveau navire saoudien est ainsi arrivé jeudi soir dans la ville portuaire de Jeddah (ouest), portant à 2.744 le nombre de personnes évacuées par Ryad.

De nombreux pays du monde, notamment les Etats-Unis, la Chine, la France et le Royaume-Uni ont évacué ces derniers jours leurs ressortissants du Soudan.

Une ONG dénombre 136 civils tués lors du massacre dans le village de Karma au Burkina Faso

Une organisation burkinabè de défense des droits humains a comptabilisé 136 civils, dont 50 femmes et 21 enfants, tués le 20 avril dans le village de Karma (nord du Burkina Faso) par des hommes portant des tenues militaires.

"Nos équipes ont documenté et enregistré 136 corps sans vie à Karma, dont 50 femmes et 21 enfants, parmi lesquels on a pu constater des bébés de moins de 30 jours tués sur le dos de leurs mères", a indiqué le Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC) dans un communiqué parvenu ven-

dredi à l'AFP.

Le bilan officiel, annoncé dimanche par le procureur de Ouahigouya, chef-lieu de la région du Nord, faisait état d'une soixantaine de morts, des rescapés et des habitants de Karma en évoquant "plus d'une centaine".

D'autres villages voisins ont également été visés le 20 avril par ces hommes en tenue militaire, faisant six morts à Dingui, deux à Méné et trois sur la route entre Ouahigouya et Barga, selon le CISC.

A Karma, "ils ont regroupé les civils par dizaines et par quartiers, en prenant soin d'affecter des hommes

armés à chaque regroupement, avec pour mot d'ordre: +Tuez tout le monde+", a précisé le président du CISC, Daouda Diallo, lauréat en 2022 du prix Martin Ennals, le "Prix Nobel" des droits humains.

Le CISC rappelle que ces massacres sont survenus après une attaque jihadiste le 15 avril, au cours de laquelle six soldats et au moins 34 supplétifs de l'armée avaient été tués près d'un village de la même région.

"Des témoignages de survivants indiquent que les assaillants accusaient les habitants du village de Karma d'abriter des membres de groupes terroristes", selon M. Diallo.

Le CISC "condamne avec force et véhémence ce dernier massacre", rappelant une série de morts attribuées à des soldats et supplétifs dans la lutte contre les groupes armés jihadistes.

Il exige une "enquête judiciaire complète et impartiale sur ces crimes horribles de civils, afin de traduire tous les responsables et les commanditaires devant la justice", estimant que "l'impunité ouvre la voie à toutes les dérives possibles, pouvant aller de règlements de comptes à des massacres à grande échelle".

Jeudi, le gouvernement a "fermement" condamné "ces actes ignobles

et barbares" et a affirmé "suivre de très près l'évolution de l'enquête", ouverte par le procureur de Ouahigouya en vue d'"élucider" les faits et "interpeller toutes les personnes impliquées".

Le Burkina Faso, théâtre de deux coups d'Etat militaires en 2022, est pris depuis 2015 dans une spirale de violences jihadistes apparues au Mali et au Niger quelques années auparavant et qui s'est étendue au-delà de leurs frontières.

Les violences ont fait depuis sept ans plus de 10.000 morts - civils et militaires - selon des ONG, et quelque deux millions de déplacés internes.

Au moins douze morts dans de nouvelles frappes russes en Ukraine

Zelensky dénonce un "acte pervers"

Au moins 12 personnes ont été tuées tôt vendredi matin dans une nouvelle vague de frappes russes sur plusieurs villes en Ukraine, le président Volodymyr Zelensky dénonçant "un acte pervers" qui, selon lui, va mener Moscou à "l'échec et à la punition".

"Cette terreur russe doit obtenir une riposte juste de l'Ukraine et du monde", a lancé sur Telegram Volodymyr Zelensky. "Chaque attaque, chaque acte pervers contre notre pays et (notre) peuple rapproche l'Etat terroriste de l'échec et de la punition", a-t-il encore cinglé.

"Je veux voir mes enfants, vivants ou morts", lance à l'AFP Dimitri, un habitant de 33 ans, dont l'immeuble à Ouman, dans le centre du pays, a été touché par un missile russe tôt vendredi. "Ils sont sous les décombres", a-t-il ajouté.

"J'étais assis devant l'ordinateur et il y a eu une puissante explosion", raconte-t-il encore. Avant d'ajouter: "Je viens de Lougansk (ville du Donbass sous contrôle russe, ndr.) et j'ai vu beaucoup de choses, mais je n'ai pas encore perdu mes enfants".

Dans cette ville de quelque 80.000 habitants et site du pèlerinage traditionnel des juifs hassidiques situé à quelque 200 kilomètres au sud de Kiev, des journalistes de l'AFP ont vu un immeuble éventré avec de nombreux gravas au sol.

"Les sauveteurs viennent de récupérer trois autres corps sous les décombres" pour un total "de dix victimes à 10h05 (07h05 GMT)", a indiqué le ministre de l'Intérieur Igor Klymenko sur Facebook. "Parmi eux, deux enfants de dix ans", a déploré sur Telegram le gouverneur ré-



gional Igor Tabourets.

Au moins neuf autres personnes sont hospitalisées, avait-il détaillé un peu plus tôt.

Selon cette source, deux missiles de croisière se sont abattus sur la ville, l'un ayant touché un immeuble résidentiel et l'autre un entrepôt.

Une autre frappe russe, sur Dnipro, grande ville du centre-est de l'Ukraine, a tué "une jeune femme et un enfant de trois ans", a déploré sur Telegram le maire Borys Filatov.

Selon l'administration militaire de Kiev, 11 missiles de croisière tirés depuis des bombardiers stratégiques ont été abattus dans le ciel de la capitale, ainsi que deux drones, sans faire de victimes ou de destructions notables.

Au total, l'armée ukrainienne a annoncé sur Telegram avoir abattu

"21 missiles de croisière de type X-101/X-555 sur un total de 23 ainsi que deux drones".

L'attaque aux missiles a été lancée "aux alentours de 4 heures du matin" (01H00 GMT) depuis des bombardiers stratégiques russes de type Tu-95 situés dans la zone de la mer Caspienne, selon la même source.

A Kiev, une ligne électrique a été coupée à la suite de la chute d'un débris qui a aussi endommagé la chaussée, selon les autorités.

"Aucune victime civile ni aucun dommage aux bâtiments résidentiels ou aux infrastructures n'ont été signalés" dans la capitale, a déclaré le chef des forces de défense anti-aérienne de Kiev, Serguï Popko, cité par l'administration.

Dans la ville d'Oukraïinka, près

de Kiev, des éclats d'un missile abattu sont tombés sur un immeuble blessant une fillette, qui a été hospitalisée, selon le gouverneur régional Rouslan Kravtchenko.

Si la Russie bombarde régulièrement les villes et infrastructures ukrainiennes, les frappes massives étaient devenues plus rares ces derniers mois.

Il s'agit de la première attaque de cet ampleur sur la capitale ukrainienne depuis début mars.

Les frappes russes menées durant l'hiver visaient en particulier les infrastructures énergétiques, provoquant régulièrement des coupures massives d'électricité et d'eau courante. Ces attaques impliquaient alors des dizaines de missiles.

Cette tactique russe, assumée par le président Vladimir Poutine,

n'a toutefois pas fait plier Kiev.

Le système de défense anti-aérienne ukrainien a en effet été renforcé ces derniers mois par la livraison de matériel occidental, notamment les sophistiqués Patriot américains, cruciaux pour l'effort de guerre du pays.

L'essentiel des combats se déroule depuis le début de l'année dans l'Est pour le contrôle de la région industrielle du Donbass, et notamment dans et autour de la ville de Bakhmout, presque entièrement détruite par les affrontements les plus longs et les plus sanglants de la guerre.

L'Ukraine dit préparer depuis des mois une contre-offensive destinée à repousser les forces russes des territoires qu'elles occupent actuellement dans l'Est et le Sud.

L'inflation a rebondi en Espagne et repart en hausse en France

L'inflation a rebondi en avril en Espagne pour atteindre 4,1% sur un an, en raison notamment d'une légère hausse des prix des carburants, selon une estimation provisoire publiée vendredi par l'Institut national des statistiques (INE).

Ce chiffre, qui doit encore être confirmé, est supérieur de 0,8 point au niveau du mois de mars (3,3%). Il reste néanmoins très éloigné du pic de 10,8% atteint en juillet, qui constituait un record depuis le début des séries statistiques voilà 38 ans.

Selon l'INE, le rebond du mois d'avril s'explique par la hausse des prix des carburants mais aussi par une baisse des prix de l'électricité plus faible que celle enregistrée voilà un an. Les prix alimentaires, à l'inverse, ont connu une hausse "plus faible qu'en avril 2022", souligne l'Institut.

L'indice des prix à la consumma-

tion harmonisé (IPCA), qui permet les comparaisons avec les autres pays de la zone euro, a lui atteint 3,8%, soit 0,7 point de moins qu'en mars (4,5%).

L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte des prix de l'énergie et qui est corrigée des variations saisonnières, a quant à elle reculé de 0,9 point, pour atteindre 6,6% sur un an.

Le gouvernement espagnol a multiplié depuis un an les mesures budgétaires pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages, fortement affecté par une inflation qui s'est élevée à 8,4% en moyenne l'an dernier.

L'exécutif a ainsi annoncé fin décembre la suppression de la TVA sur les denrées de première nécessité, dans le cadre d'un paquet d'aide de 10 milliards d'euros destiné à enrayer la flambée des prix alimentaires.

Cette mesure a porté à près de 50 milliards d'euros le montant total des

dispositions prises par le gouvernement Sanchez depuis plus d'un an pour aider les Espagnols.

Avec ce chiffre de 4,1%, l'Espagne se situe dans une situation plus confortable que la plupart de ses voisins de la zone euro, où l'inflation a atteint 6,9% en mars.

Par ailleurs, l'inflation a rebondi à 5,9% sur un an en avril en France, après avoir ralenti à 5,7% en mars, selon une première estimation publiée vendredi par l'Insee, qui attribue ce sursaut aux prix de l'énergie et des services.

Le coût des produits énergétiques (gaz, électricité, pétrole) a ainsi progressé de 7% entre avril 2022 et avril 2023, après une hausse plus modérée de 4,9% sur un an en mars.

L'accélération de l'inflation est moins marquée en ce qui concerne le tabac (+9,4% sur un an après +7,8%)

et les services (+3,2% après +2,9%).

Le renchérissement des produits alimentaires a en revanche été moins rapide qu'au mois de mars, puisque leurs prix ont progressé de 14,9% sur un an après avoir tuteuré les 16% le mois précédent, détaille l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

L'inflation alimentaire est devenue en 2023 le principal moteur de l'inflation, supplantant l'énergie.

Le ralentissement de la hausse des prix alimentaires en avril concerne surtout les produits frais, dont le coût a progressé de 10,2% sur un an, après avoir bondi de plus de 17% en mars.

Les autres produits alimentaires se sont renchérissés de 15,8% sur un an, un rythme quasi identique à celui du mois précédent (15,7%).

Enfin, le prix des produits manufacturés a crû de 4,7% sur un an, un

très léger ralentissement par rapport au mois de mars (4,8%).

Autre bonne nouvelle, "sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,6% en avril 2023, après +0,9% en mars", affirme l'Insee.

Si l'indice des prix à la consommation a de nouveau accéléré sur un an en avril, sa progression reste inférieure à celle enregistrée en février (6,3% sur un an), un mois marqué par le premier anniversaire de la guerre en Ukraine.

L'offensive militaire russe a fait flamber les prix de l'énergie en Europe en 2022 et alimenté l'inflation, qui a renoué en France et en Europe avec des niveaux inédits depuis plusieurs décennies.

L'Insee doit publier mi-mai une seconde estimation de l'inflation française en avril.

Portrait

Daniel Kretinsky

Le milliardaire qui parle peu et s'agit beaucoup



Quadré très discret, décrit comme un bourreau de travail à l'intelligence vive, le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky a massivement investi dans les médias, la distribution et l'industrie en France, sans qu'on cerne encore bien sa stratégie globale.

"Il est très ambitieux et dynamique, quand on voit ce qu'il arrive à faire à

son âge...", souffle, admiratif, un acteur de la distribution qui échange régulièrement avec lui.

Kretinsky, 47 ans, a déboulé sur le marché français en 2018, après avoir construit sa fortune (8,5 milliards d'euros actuellement selon Forbes) sur les énergies fossiles.

Depuis, il a investi dans les médias (Marianne, Elle, Télé 7 jours, Franc-Tireur, Le Monde, TF1...), la distribution (Fnac Darty et Casino, dont on a appris lundi qu'il souhaitait en prendre le contrôle) et l'industrie (essentiellement dans l'énergie).

Il est également en train d'acheter la maison d'édition Editis au géant des médias Vivendi.

Même s'il investit tous azimuts, "ça n'est pas du tout un capitaliste désincarné", assure à l'AFP Jean-Michel Mazalérat, président de GazelEnergie, producteur d'électricité détenu par Kretinsky via l'énergéticien tchèque EPH.

"Sa grande caractéristique, c'est de s'entourer d'équipes très jeunes et de grands professionnels", poursuit M. Mazalérat, en louant ses "méthodes de management modernes" et sa volonté "d'investir pour sortir du charbon".

Unaniment décrit comme "extrêmement intelligent" et comme un investisseur avisé, le Tchéque a aussi une réputation de gros travailleur, qui envoie des messages à ses collaborateurs à 02h00 du matin.

Ce francophile, qui a étudié à Dijon, "parle un français remarquable", selon un interlocuteur régulier. Mais ses prises

de parole publiques sont rares.

Visage massif, lunettes rectangulaires et vague air de Daniel Craig, l'acteur de James Bond, Kretinsky est né en 1975 à Brno. Son père, Mojmir Kretinsky, était professeur d'informatique et sa mère, Michaela Zidlicka, de droit (elle a été juge à la Cour constitutionnelle tchèque entre 2004 et 2014).

Son beau-père, Vladimir Zidlicky, qu'il considère comme un deuxième papa, est un photographe d'art célèbre pour ses nus mêlant onirisme et érotisme.

Après avoir eu un fils avec une avocate, Kretinsky est en couple avec la cavalière Anna Kellnerova, 26 ans, fille du plus riche milliardaire tchèque, Petr Kellner, mort dans un accident d'hélicoptère en 2021.

Kretinsky possède en outre une institution du foot tchèque, le Sparta Prague, et est actionnaire du club anglais de West Ham.

En France, son arrivée dans l'univers des médias a d'abord suscité des craintes.

Mais "il n'est pas du tout interventionniste, on fait exactement ce qu'on veut", déclare à l'AFP Caroline Fourest, directrice du magazine Franc-Tireur. Elle n'a que très peu croisé Kretinsky, qui lui laisse l'impression d'un homme "poli et discret".

En plus de ses investissements classiques dans les médias, le magnat a renfloué Libération à hauteur de 15 millions d'euros en septembre, sans pour autant entrer au capital.

Et là encore sans tenter d'intervenir sur le contenu. "Toutes ses promesses de nous laisser tranquilles ont été tenues", dit à l'AFP le directeur de Libé, Dov Alfon.

A l'inverse, pendant la présidentielle d'avril 2022, la société des rédacteurs de Marianne avait dénoncé une "ingérence" de Kretinsky après une Une se positionnant clairement contre Marine Le Pen. La direction de la rédaction avait démenti.

Reste à savoir ce qui pousse ce milliardaire aux convictions réputées libérales et pro-européennes à investir dans la presse.

Sous le régime communiste, sa génération "a beaucoup souffert de l'absence de liberté dans les années 80. Alors, quand il déclare qu'il investit pour la liberté de la presse, je le crois très sincère", affirme Jean-Michel Mazalérat.

Plus prosaïquement, une source au sein d'un de ses médias trouve classique pour un capitaine d'industrie de chercher à asseoir son influence via la presse.

Tous secteurs confondus, certains observateurs jugent sa stratégie d'investissements erratique.

Une position que ne partage pas l'acteur de la distribution qui échange régulièrement avec lui.

"Peut-être que toutes les informations ne sont pas publiques", glisse cette source à l'AFP. "Ce n'est pas toujours la ligne droite qui permet d'arriver où on veut aller".



Unaniment décrit comme "extrêmement intelligent" et comme un investisseur avisé, le Tchéque a aussi une réputation de gros travailleur, qui envoie des messages à ses collaborateurs à 02h00 du matin

Au loin, j'avais repéré la silhouette de Serge agitant joyeusement la main. Très content de mon arrivée, il m'avait aidé à remplir les dernières formalités et à mettre mes bagages dans le coffre de sa petite voiture.

Nous avions traversé une centaine de kilomètres avant d'atteindre son beau village, un bourg rural surplombant une petite localité urbaine appelée Sommières.

Tout au long de ce trajet, je contempiais le paysage, les infrastructures, les équipements et les constructions pendant que lui, conduisait en silence, un silence qui laissait deviner sa fierté de ce que je découvrais. La soif de connaître et de voir prolongeait mon regard au-delà de mon champ de vision. La beauté naturelle, conjugée à l'empreinte humaine dépassait bien l'image que j'avais auparavant de ce merveilleux pays.

Les collines et plateaux n'étaient pas différents des nôtres. Les champs, les prés verdoyants même en cette saison, les cours d'eau et les étangs ne se distinguaient point des nôtres. C'est le passage des hommes, ici, répété depuis la nuit du temps, qui en fait un tout autre espace, un espace différent du nôtre, plus perfectionné, mieux agencé peut-être que le nôtre. L'ensemble présente une vue parfaitement harmonieuse qui témoigne, pour l'éternité, du génie des hommes et femmes qui y avaient élu domicile, sente et sentiers.

Les hommes, confondus au milieu des flancs de cette nature sublime, tout en se rassasiant de ses vertus divines, avaient appris, au fil de leurs déplacements, à préserver jalousement ses formes et ses reliefs afin d'optimiser le plaisir des yeux et le confort des esprits.

Je n'avais pas besoin des explications et indications de Serge, tant me suffisait l'éloquence des sites et figures géographiques qui s'offraient au brassage de mon regard ébloui. Il

avait continué à observer son silence fort expressif pendant tout le trajet.

Nous étions arrivés à Sommières. Le village, c'était un ensemble de domaines agricoles, de champs et de bois parsemés de grandes habitations aux clôtures et murailles médiévales, dégagant une sérénité agréablement symétrique. Les maisons étaient de véritables chefs-d'œuvre architecturaux, fruits de longues productions et recollections artistiques et d'accumulations savantes, transmises insensiblement de génération en génération, de père en fils.

Le «mas portalière», la grande demeure des Bousquet, correspondait authentiquement à ce que j'imaginai à partir des descriptions écrites de Serge et des récits verbaux intarissables de Jamal qui y avait séjourné déjà à plusieurs reprises.

Deux grands blocs de constructions séparés par un jardin multicolore et une vaste pelouse flamboyante aux contours et aux allées fort joliment dessinés. D'une part les écuries et autres dépendances et de l'autre, la maison avec, au rez-de-chaussée, un salon, une grande bibliothèque, une salle à manger attenante à une cuisine assez bien équipée et à l'étage, sur un plancher en bois rustique, les chambres et salles de bains. Pour compléter le décor et le confort, il y avait une piscine entourée d'une terrasse et d'une véranda en plus d'une rangée d'arbres au feuillage resplendissant et généreux.

Il faisait très chaud, d'une chaleur parfaitement identique à celle qui accueille la population de Marrakech, en cette période de l'année, à l'exode vacancier vers El Jadida, Essaouira et autres villes balnéaires.

J'avais déposé mes affaires dans la chambre que les Bousquet m'avaient soigneusement réservée et rejoint Serge dans la cuisine où il s'était mis à nous préparer un repas froid, juste

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

pour casser la croûte, disait-il. Je lui avais pourtant dit que je n'avais nullement faim. En fait la surexcitation plaisante de ce voyage féérique, conjugée à la lourdeur du climat, m'avait ôté tout appétit. Il avait rapidement absorbé le contenu de son assiette pendant que je sirotais un café. Peu après, nous avions repris la route, en direction de la colonie de vacances qui se trouvait en montagne, à près de deux cents kilomètres. Nous étions passés, d'abord, à un supermarché à la sortie du village car Serge devait prendre les provisions hebdomadaires pour les enfants.

La colonie de vacances, c'était «la Blanche», un vieux château transformé en petit hôtel, un bâtiment tout en blanc peint, se dressant au milieu d'une vaste clairière couvrant le versant d'une petite colline entouré d'une mul-

titude d'arbres de différentes variétés.

Au milieu de chevaux, de poneys et d'atèlages, de petites têtes blondes sautillaient et poussaient des cris dont les échos se répétaient en saccades dans le calme serein de ces lieux.

Les petits locataires, âgés de 12 à 15 ans, étaient au nombre de 18, m'avait appris Serge. Ils étaient encadrés par deux moniteurs et de l'omnipotent «monstre des Doukkala», Jamal.

Ce dernier nous avait accueillis presque en courant et, sans crier garde, avait sauté à mon cou et m'avait enveloppé solidement dans ses bras. J'étais et me débattais à l'intérieur de ses muscles sculptés par les efforts et la sueur du labeur de toutes les années de son existence. Serge avait accouru, en se tordant de rire, à mon secours et m'avait délivré.

Anne, alertée par ce vacarme, était sortie des écuries. Elle était vêtue d'une combinaison beige et tenait un gros marteau. Elle était en train de ferrer un cheval...

Quelques moments plus tard, Jamal m'avait pris à part et m'avait chuchoté que le couple des Bousquet était en brouille à cause d'un quelconque problème d'organisation de la colonie, que cela durait depuis une semaine et que ce jour-là, c'était le jour de l'anniversaire de leur mariage. Il m'avait demandé si je pouvais profiter de ces fraîches retrouvailles et essayer, d'une manière ou d'une autre, de les concilier et de détendre l'atmosphère afin de leur permettre de fêter l'évènement. Après l'avoir écouté, je lui avais répondu que j'avais ma petite idée.

Sur ma proposition, il m'avait accompagné à une épicerie située à quelques centaines de mètres. Je voulais acheter un cadeau d'anniversaire à leur offrir. Il m'avait proposé de prendre un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.

(A suivre)

Recettes

Gratin de champignon et de fromage



Ingrédients :

10 gros champignons blanc à farcir
2 boules de mozzarella
50g de beurre
3 cas d'huile d'olive
3 cas de bouillon de viande (eau + knor)
1 brique de crème liquide
1 cas de crème fraîche
1 cas de sauce line maïzena
Sel, Poivre, Paprika
Gruyère râpé
Marjolaine

Préparation:

Commencez par nettoyez les champignon et retirez les pieds. Faire revenir dans le beurre et l'huile mélanger,

Couvrir pour laisser évaporer, retournez au moins une fois les champignons.

Retirez en réservant le jus qui reste, placez les champignons dans le plat beurré, les farcir de gros morceaux de mozzarella.

Dans une casserole mélangez les crèmes à petit feu, le jus des champignons, le bouillon, la sauce line, les épices, retirez du feu et versez sur les champignons, saupoudrez de gruyère râpé et de marjolaine.

Enfournez environ 20 minutes juste le temps de Gratin.
Servir chaud.
Bonne dégustation

Le festival des "bébés sumos en pleurs" est de retour

Des dizaines de bébés, le visage déformé par les larmes, se sont affrontés récemment dans un rituel traditionnel japonais appelé "sumo en pleurs" censé apporter la bonne santé aux enfants et qui a fait son retour pour la première fois après quatre ans de pandémie.

Accompagnés par leurs parents, des bambins portant le traditionnel tablier de cérémonie des luteurs sumo se sont confrontés sur le dohyo du temple Sensoji à Tokyo.

Mais ici, pas question de se bouter hors de l'arène. Le gagnant sera celui qui fondra en larmes le premier.

Pour les y encourager, des employés se baladent autour d'eux, portant des masques de démons "oni", espérant ainsi leur faire peur.

"Nous pouvons connaître l'état de santé d'un bébé en écoutant la façon dont il pleure", confie à l'AFP Hisae Watanabe, mère d'un bébé de huit mois. "Aujourd'hui, elle peut être nerveuse et ne pas beaucoup pleurer, mais je veux entendre ses pleurs sains".

Le "sumo des pleurs" est organisé dans les sanctuaires et les temples à travers tout le Japon, et attire bon nombre de spectateurs.

Shigemi Fuji, président de la Fédération du tourisme d'Asakusa - organisateur de l'évènement - admet que certaines personnes pourraient penser qu'il est terrible de faire pleurer exprès des bébés.

"Mais au Japon, nous croyons que les bébés qui pleurent fort grandissent aussi en bonne

santé", assure-t-il.

Soixante-quatre bébés au total ont participé au rituel, a fait savoir l'organisateur.

Les règles varient d'une région à l'autre: dans certains endroits, les parents espèrent que leur enfant soit le premier à pleurer, dans d'autres, le premier à pleurer est le perdant.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE TERRITORIALE DAR CHAFFAI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°:01/CDC/2023

Séance publique

Il sera procédé au siège de la COMMUNE TERRITORIALE DAR CHAFFAI une séance d'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Marché N°:	Objet du Marché	Date d'ouverture	L'heure	Coutils provisoire	Estimation confidentiel
01/CDC/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACE VERT A LA C.T DE DAR CHAFFAI -LOT UNIQUE-	22/05/2023	11h00	7 500,00 DH	401631.60 TTC

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Commune Territoriale Dar Chaffai, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état:

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° : 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- 1- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune;
- 2- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- 3- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit soumissionner par voie électronique au portail des marchés publics.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.

N° 2982/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE TERRITORIALE DAR CHAFFAI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°:02/CDC/2023

Séance publique

Il sera procédé au siège de la COMMUNE TERRITORIALE DAR CHAFFAI une séance d'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Marché N°:	Objet du Marché	Date d'ouverture	L'heure	Coutils provisoire	Estimation confidentiel
02/CDC/2023	ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES DES PISTE EN BICOUCHE ENVIRON (64 KM). ETUDES TECHNIQUE D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE ET ETUDE TECHNIQUE D'UN GIRATOR + AMÉNAGEMENT DE LA VOIE A LA COMMUNE DAR CHAFFAI - PROVINCE DE SETTAT -LOT UNIQUE-	25/05/2023	11h00	30000,00 DH	520.000,00 TTC

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la commune Territoriale Dar Chaffai, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état:

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° : 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- 1- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune ;
- 2- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- 3- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit soumissionner par voie électronique au portail des marchés publics.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 2983/PA



المملكة المغربية
الجمهوريّة العربيّة
الإسبانيّة

إعلان عن توظيف 100 مرآلب مربي (تكور - إنث)

يعلن المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج أنها باستلام يوم 21 ماي 2023 حبات الأوفياء 80 مرآلب مربي (تكور) و 20 مرآلب مربي (إنث) وإعداد دفتر الأوفياء من مركز السجون و مركز الأوفياء بالمصحة لكف - ومحافظة منها نسبة 50% لفائدة المترشحين المتوفرين على صفة معلوم أو معلومة الأوفياء أو عسكري في قيد أو معزول في قيد.

المرآلب المخصصة	مرآلب	التاريخ الإجراء	المؤسسات التي سيتم الامتحان بها حسب المصاحف
80 (تكور)	الجنون	21 ماي 2023	السجون المحلية بال من: الجنون، الدافعة، الصنوبر - طاطان
20 (إنث)			

شروط المشاركة:

- أن يكون المترشح (ة) من جنسية مغربية.
- أن يكون متابع بالمحقوق الوطنية ونا مرموفا
- أن يبلغ من العمر 21 سنة على الأقل و 30 سنة على الأكثر في تاريخ فتح دفتر 2023 ويمكن تمديد هذا الحد من السن لمدة تعادل مدة التصفية المدنية أو العسكرية والصحية أو الممكن تمديد لآخر للعام من غير أن يتجاوز 35 سنة
- أن يكون حاصل على شهادة البكالوريا أو شهادة القامع المدني المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني.
- ألا يكون متزوجا بأي زوجة أو حاضرا برفقة جنبا عنها من شأنه أن يعوق أداء مهامه خاصة تقنية وقبول أو التهور، ولا سيما الإجازات الترفيهية في المجال المهني والأفراد، والاشتراكات التقنية التي تشكلت أو تشكلت خلالها في إحدى مؤسسات الأفراس المهنية، وكل إضافة في الحقل قد تعوق الصنوبر، والتحقير الخاصة كذلك من مرفق القبول في هذه المؤسسة
- التوفر على فقرة صياح الجنس عن بعد مسجلين بملفها وصوت حال، عن مسافة خاصة أمثالا
- أن تتوفر على لمدة لا تقل عن 11,75 من غير حاد، بالمصحة التكور و 0,5 (من غير حاد) بالمصحة لكف
- أن يتابع بعدد يصرر منسوبا 17/10 على الأقل بدون تصحيح (المستجاب القدرات و الخدمات الخاصة غير معلوم)

أن يتاحم قفيا ويحصل ضمن مصالح إدارة السجون وإعادة الإدماج لمدة لا تقل عن 8 سنوات ابتداء من تاريخ التوظيف ويؤزم كل موظف أن هذا الالتزام بان يروج في الخاتمة الخاصة بالمشكلة مجموع الصياح والوثائق التي استلقت منها خلال فترات التكوين، الخاصة في المدنية (30%) عن كل سنة أو جزء من سنة من سنة من الخدمة غير المتجاوز.

طريقة الترشيح:

يأتين على المترشح(ة) التسجيل بالموقع الإلكتروني للمديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج www.dsp.gov.ma مع وثائق وملف الترشيح الكاروائي كآل على صيغة PDF ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان إلى غاية 13 ماي 2023 على الساعة الرابعة والتسليم بعد التزول وهو آخر أجل لتسجيل الترشيح.

يكون ملف الترشيح من التوثيق التالية:

- طلب الترشيح مرفق من طرف المترشح(ة) (يحتوي من الموقع الإلكتروني للمديرية العامة والذي تم تمديدته لئلا التسجيل الإلكتروني القابل)
- نسخة الأصل بملف الترشيح الوطني البيوميترية
- نسخة الأصل بشهادة القبولية أو إتمام التكوين المهني المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني خلفا للتسليم رقم 2.06.325 الصادر في 14 صفاي الأمامي 1407 (9 يناير 1987) بين نظام عام لمؤسسات التكوين المهني كما وقع تعديله والتسليم بموجب التعداد
- نسخة من شهادة طبية مسيئة من أحد أطباء الصياح العام أو الخاص تتضمن وجودا لفرع التعويض، اسم الطبيب وخلفه وتوقيعه، وقبض الطول وحدا بصر المترشح والجنس الوطني، الجن البيوميترية
- نسخة الأصل التي تشمل نسخة ملتم أو عسكري في قيد أو معلوم الأوفياء أو معزول في قيد مع استكمال مطبقة الترشيح لاخطا عن طريق الإجازات المتكاملة بالتسليم (الذوي)
- ترخيص من الإدارة المختصة لإيجاز المترش بالصفة المترشحين الذين يمتثلون صفة موظف، تحت طائلة رفضه أو المنع من التسمية النهائية للتعيين
- نسخة الأصل بشهادة قضاء الخدمة العسكرية مسيئة من الجهات المختصة بالصفة المترشحين الذين قضوا الخدمة العسكرية
- رفض ملفات الترشيح غير المسجلة الكاروائية أو مسجلة دون تعديل الوثائق المطلوبة أو التصدي أي وثيقة من الوثائق المشار إليها أعلاه، والتي تتضمن شهادة طبية غير مطبقة على المستشفيات المسجلة أمثالا، أو بها أي تشطب، أو عدم التوفر على الشهادة المطلوبة.

مواد المبررات:

أ- الأختار التكور:

الترشيح	الترشيح	الترشيح
2	مطابق	مطابق

ب- الأختار في الرضاة:

الترشيح	الترشيح	الترشيح
2	مطابق	مطابق

يأتى لإيجاز إيجاز الرضاة المترشحين المتاصلين على عطف لا يقل عن 10 من 20 في الأختار التكور، ويأتين على الترشيح المدعوم لإختار إختار السجون في وقت المساء مسجلين بملف الترشيح الوطني البيوميترية و:

- مطبقة لقب التهور (E.C.C) (Elettrocardiogramme) - مسجوما بملفها الشخصي في أمراض القلب والتاريخ
- نسخة (Hémoglobine Chyrique (HbA1c))

مع رفقها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمديرية العامة.

هذا أنه لا يصح المترشحين بإختار الرضاة إلا بعد موافقة اللجنة الطبية المعنية بقرار التعداد العام لإدارة السجون وإعادة الإدماج المتعلقة بإجراء فحوصات خاصة بالأطباء المدنية والخاصة المترشحين كذلك من عدم الإصابة بأي مرض أو جاعة يترتب عنها ضعف في القدرة المدنية من شأنه أن يعوق أداء مهامه خاصة تقنية وقبول أو التهور.

ج- الأختار التكور أو التظليل:

الترشيح	الترشيح	الترشيح
4	مطابق	مطابق

يأتى لإختار الأختار التكور أو التظليل المترشحين المتاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20 في الأختار التكور وإختار الرضاة دون التسليم على عطف الصافية (5) من 20 في إحدى الأختار، ويأتين على المدعوم لإجراء هذا الأختار إختار ملف الترشيح وملف الترشيح التالية:

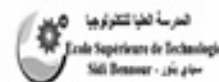
- 1- استنطاق مسيئة بملفها الأصلي بملف الترشيح الوطني البيوميترية
- 2- استنطاق مسيئة بملفها الأصلي بالكاروائية أو شهادة القامع المدني
- 3- نسخة من بطاقة التوظيف المدنية مسيئة من الإدارة العامة للأمن الوطني أو التسجيل المدني
- 4- نسخة من نوع السيرة الذاتية والوثائق التي تثبت التوفر على مهارات وأخبارت خاصة في المجالات المتعلقة أعلاه
- 5- رفقها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمديرية العامة
- 6- شهادة مدى رفقها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمديرية العامة

ملحوظة عامة:

- سيتم الإعلان عن التسمية النهائية للمترشحين المتوفرين لإيجاز المترش على الموقع الإلكتروني للمديرية العامة، وذلك ابتداء من 07 ماي 2023
- يعتبر نشر التسمية النهائية للمترشحين المدعوم لإختار المرآلب إمكانية استبعاد المشاركة في المبررات، ويمكن سحب الاستعداد من الموقع الإلكتروني للمديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج.



N°038/PC



الجامعة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
المرسة العليا للتكنولوجيا



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT
De deux (02) Administrateurs de 2ème Grade
(SESSION 28/05/2023)

Le Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie- Sidi Bennour annonce l'organisation d'un concours de recrutement selon le tableau cité ci-dessous :

Table with 4 columns: ETABLISSEMENT, SPECIALITE, N.P, GRADE. Includes rows for Droit et Medias and Ingénierie et Technologies pour la Formation at the Ecole Supérieure de Technologie Sidi Bennour.

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité Marocaine titulaires d'un Diplôme d'Etudes supérieures approfondies, d'un Diplôme d'Etudes supérieures Spécialisées, d'un Master, d'un Master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent...

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant : http://econcoms.ucd.ac.ma/

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au chef de l'établissement;
- Une copie de la carte d'identité nationale;
- Un exemplaire du curriculum vitae;
- Une copie de diplôme ou de l'attestation demandée;

- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent);
- Une autorisation de l'administration pour participer aux concours (concernant les fonctionnaires);
- Une déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

L'examen comporte les épreuves suivantes:

Table with 4 columns: EPREUVE, GRADE, DUREE, COEFFICIENT. Lists three types of exams: I) Epreuve Ecrite Portante, II) Epreuve Ecrite Particulière, and III) Epreuve orale.

NB :

- Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve écrite et orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site web suivant: http://econcoms.ucd.ac.ma/...

المملكة المغربية
وزارة التعليم
مجلس التكوين
بازا زينة
قاعة سيدي موسى المحطوب
جامعة سيدي موسى المحطوب
معدنة الموارد البشرية
2023-2024

ان رئيس جامعة سيدي موسى المحطوب
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.060/م بتاريخ 04 لجان 24/1377 (1998) بمثابة النظم الاساس للامتحانات العمومية...
وجاء على الظهير الشريف رقم 1.58.060/م الصادر في 7 ذي الحجة (21 جوان 1998) بشأن زهر الدجاج في الامتحانات والامتحانات العمومية...
وجاء على الظهير الشريف رقم 1.58.060/م الصادر في 13 من شوال 1397 (27 اكتوبر 1977) بمثابة النظم الاساس لمواظف الامتحانات كما وقع تغييره وتتميمه...

المراسة العامة
المملكة المغربية
جامعة سيدي موسى المحطوب
بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.060/م الصادر في 7 ذي الحجة (21 جوان 1998) بمثابة النظم الاساس للامتحانات العمومية...
وجاء على الظهير الشريف رقم 1.58.060/م الصادر في 13 من شوال 1397 (27 اكتوبر 1977) بمثابة النظم الاساس لمواظف الامتحانات كما وقع تغييره وتتميمه...

Table with 3 columns: التخصص, عدد المناصب, التواريخ والشروط المطلوبة. Lists two positions: Administrative Assistant (02) and Administrative Assistant (04).

ويخصص 025 منها للقائمة المتعارفين المتوفرين على صفة محظوم أو محظونة أو على صفة محظوم أو محظونة أو على صفة محظوم أو محظونة...
مقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.060/م الصادر في 7 ذي الحجة (21 جوان 1998) بمثابة النظم الاساس للامتحانات العمومية...
وجاء على الظهير الشريف رقم 1.58.060/م الصادر في 13 من شوال 1397 (27 اكتوبر 1977) بمثابة النظم الاساس لمواظف الامتحانات كما وقع تغييره وتتميمه...

موقع بطن وتتخصص المطلوب بتخصص محظوم او محظونة
التخصص
موقع بطن وتتخصص المطلوب بتخصص محظوم او محظونة
التخصص

Table with 3 columns: التخصص, المدة, الموعدين. Lists administrative positions and their durations and dates.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°13/RH/2023/EXP

LE 24/05/2023 A 10H00 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE - À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUDA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIT:

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
13/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS ET CANTINES DES LYCÉES COLLEGGIAUX (CPI KHALT LAADIM, CPI BOUCHANE, OULAD MELOU, AL MAJBARA, OULAD RAMOUAN) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	120 000.00	MINIMUM : 6 121 730.00 MAXIMUM : 6 489 832.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les Concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHES PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 07 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 15/05/2023 à 10h00min.

N° 2986/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°14/RH/2023/EXP

LE 24/05/2023 A 10H00min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE - À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUDA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIT:

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
14/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES COLLEGGIAUX (CPI JAIFRA, CPI SKOUR, SBI ARDILLAR) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	80 000.00	MINIMUM: 3 974 465.00 MAXIMUM: 4 212 912.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les Concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHES PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 15/05/2023 à 10h00min.

N° 2987/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°15/RH/2023/EXP

LE 24/05/2023 A 10H20min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE - À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUDA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIT:

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
15/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS ET CANTINES DES LYCÉES COLLEGGIAUX (CHARIF AL IDRISS, TLAH, AL AMAL, SBI BOUATMAN) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	130 000.00	MINIMUM : 6 382 145.00 MAXIMUM: 6 745 104.50

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les Concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHES PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 15/05/2023 à 10h00min.

N° 2988/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°16/RH/2023/EXP

LE 24/05/2023 A 10H30 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE - À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUDA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIT:

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
16/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS (RAS EL AIN, LAMHARRA, EL IMAME EL BOUCHAR) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	90 000.00 (QUATRE VINGT-DIX mille)	MINIMUM : 4 626 325.00 MAXIMUM: 4 903 913.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les Concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHES PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 15/05/2023 à 10h00min.

N° 2989/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°17/RH/2023/EXP

LE 24/05/2023 A 10H40 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE - À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUDA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIT:

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
17/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS (EDHARD SALEH, ESSERGHINI, ABDALLAH IHRARIM, LYCEE TECHNIQUE RHAMNA) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	78 000.00 (soixante dix mille)	MINIMUM : 3 738 900.00 MAXIMUM: 3 963 261.50

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les Concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHES PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 15/05/2023 à 10h00min.

N° 2990/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°18/RH/2023/EXP

LE 24/05/2023 A 10H50 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE - À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUDA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIT:

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
18/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS (BOUCHANE, LABRINDYNE, SKOUR) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	120 000.00 (cent vingt mille)	MINIMUM: 5 731 660.00 MAXIMUM: 6 075 575.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les Concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHES PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 15/05/2023 à 10h00min.

N° 2991/PA

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

BALLE DE FUSIL	DIVINA TEUR	BLINDÉ	SYMBOLE DU THALLIUM	UN PEU D'ALCOOL	MIDI	HYMNE	OPUS	CÉANS	POINT BRÛLANT
						CRÈVE-CŒUR DISPUTE			
MET A LA PORTE							CONTRIBUTION FORCÉE	APVERBE NOTE	
EN AOÛT			QUITTE-RAS	ROMAINS			CHOISIT		
CADUC				EN OSMOSE	INDIVI-DU				DÉPLO-YÉE
					BANDE DE PROTECTION		ABÎMÉE	CUBE ROMAINS	
C'EST TOUT UN MONDE		ÉDIFICE							EXALT-ATION
				ANCIEN		OSE			
ZINZINS		CONSER-VATEUR				LIE MARQUE		QUARTIER D'OXFORD	
		DÉPORTE					DÉMON-STRATIF	BOUT À BOUT	
MÉTAL		CONNU		COBALT			ÉCRIVAIN ESPAGNOL		
RÂPA				PÈRE DE THÉSÉE				FORME D'ÊTRE	
ARTIFICE					INDIGN-ÉE				

Solution mots flechés d'hier

COMPTEZ LES MOINS	Z	WEGE	PIEU D'AFRIQUE DE ALGER	L	EN EN UN MOIS	O	GRAND ROBERT CUBE	CONNET	COÛT	PIU DE MALANG	O	WIKIK	MOUVIN
	M	L	L	I	A	R	D	A	I	R	E		
MOUCHE DE LA CANTINE	N	E	T	T	E	M	E	N	T		O		
BOUVIN	C	C	PROVISEUR PERSONNE	N	O	T	R	E		UNE	N	E	O
TROIS ANCIEN	Y	M	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN
	A	N	T	E	D	I	L	U	V	I	E	N	
BOUVIN	A	H	R	V		C	E	R	N	E			
BOUVIN	P	E	P	E	R	E		R	A	T			
BOUVIN	P	U	S	E	E		S	S		N			
BOUVIN	N	E	O		S	S		A	A		S	A	
BOUVIN	R	V	E		O	G	I	V	E				
BOUVIN	C	O	N	T	R	E	P	A	R	T	I	E	
BOUVIN	N	I	E		R	A		E	T	N	A		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benabib

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouzidi
 Mourad Tabet
 Walid Megdouli
 Mehdi Ouassat
 Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafr

Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halabi
 Hafid Bouarabouata
 Mariama Parki
 Elkandoussi Elmoudi

Révision
 Abdelouassam Warrach
Secrétariat
 Aouma Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmedou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali Khalid (Essoutra)

Collaborateurs
 Chouaib Sahroun
 Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdellader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61 94 04

Fax de la rédaction: 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail: annonces@libe.ma

Youssef El Gho
 Moussa El Youssoufi
 Loubra Baghdadli
 Laila Moumbar
 Ikia Ait Dahman
 Sibaam Zaker
 Fadwa Chouari

44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31 28 33

Imprimerie
 Les Editions Maghrebines

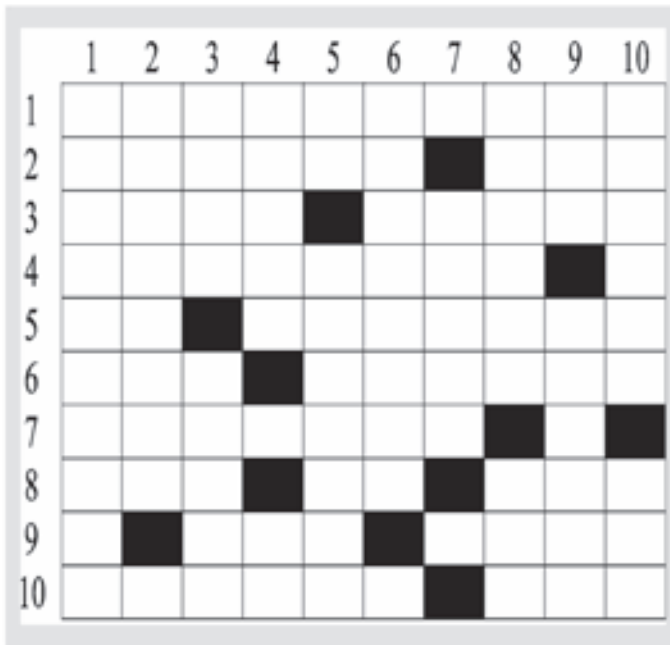
Distribution
 SA/RESS
 Dossier de presse
 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
 Libération Maroc

2017
 www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Grande machine
- 2- Morfil - Contracté
- 3- Déchiffrer - Tondit
- 4- Feuillées
- 5- Liant - Boum
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Créateurs
- 8- Vieille colère - Ile de France - Egalité sur damier
- 9- Sans effets - Bout de rame
- 10- Point d'accès - Défini

VERTICALEMENT

- 1- Nous entamons le troisième
- 2- Nocher des airs
- 3- maléfice - Retiement
- 4- Troisième personne - Vieille cité
- 5- Coordonnant - Contenant de facile iodhydrique
- 6- Finale
- 7- Respirant donc mieux
- 8- Pièges à poissons - Pieu
- 9- Assassina - Halte
- 10- Ravissement - Possessif

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	9	7	3	2		6	1	
		4		1	7			
								5
		8				4	9	
4	5	9	1		2	3	6	8
	3	1				5		
7								
			7	3		1		
	1	3		6	5	2	8	

Moyen

	4			5				3
		6	3		1			8
	1			2		5		
					4		7	
	6	4				9	8	
7	2							
	8		4				7	
4	1		9	3				
6		7					1	

Difficile

	8	3	6				9	
6		4		5				
1				2				
		2	3			9		
	7					2		
9		8	4					
		5				7		
			8	9	4			
5			7	2	3			

Expert

		9		3		8		
	4	2					5	
			9	4				
2	5			1				
9			2				6	
	6			2		9		
	1	6						
4			7	1				
7	5		8					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	3	8	5	7	2	6	4	1
7	5	4	3	6	1	2	8	9
6	2	1	4	9	8	3	7	5
4	7	2	6	3	5	9	1	8
5	1	6	7	8	9	4	2	3
8	9	3	1	2	4	5	6	7
3	6	5	2	1	7	8	9	4
1	4	9	8	5	6	7	3	2
2	8	7	9	4	3	1	5	6

Moyen

8	3	2	5	7	6	1	9	4
1	6	5	8	9	4	2	7	3
9	4	7	2	1	3	8	6	5
5	8	3	4	6	7	9	2	1
6	7	9	1	3	2	4	5	8
2	1	4	9	5	8	7	3	6
4	5	1	6	2	9	3	8	7
7	2	8	3	4	5	6	1	9
3	9	6	7	8	1	5	4	2

Difficile

9	2	7	3	6	8	5	4	1
3	8	4	5	1	7	9	2	6
5	1	6	2	9	4	3	8	7
6	9	5	4	2	1	7	3	8
8	4	3	9	7	5	6	1	2
1	7	2	8	3	6	4	5	9
4	6	9	1	8	3	2	7	5
7	3	1	6	5	2	8	9	4
2	5	8	7	4	9	1	6	3

Expert

1	5	2	7	9	3	6	4	8
8	6	9	1	4	2	7	5	3
7	3	4	8	6	5	9	2	1
4	2	5	3	7	6	8	1	9
9	8	7	5	2	1	4	3	6
6	1	3	4	8	9	5	7	2
5	4	6	2	1	8	3	9	7
2	7	8	9	3	4	1	6	5
3	9	1	6	5	7	2	8	4

Economie

Principaux points du rapport trimestriel sur l'exécution de la LF-2023

Voici les principaux points du rapport trimestriel sur l'exécution de la loi de Finances (LF) à fin mars 2023, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) : Solde budgétaire positif de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) résultant de ressources ordinaires de 134,8 MMDH et de charges de 128,5 MMDH.

1 - Les ressources de l'Etat : Les ressources globales de l'Etat ont atteint 173,6 MMDH, soit un taux de réalisation de 32,4% des prévisions de la LF. Elles se répartissent comme suit :

- Les recettes ordinaires ont été de 84,9 MMDH, soit 48,9% des ressources globales. Elles enregistrent un taux de réalisation des prévisions de la LF de 28,8%.

- Les recettes d'emprunts à moyen et long termes ont atteint 38,8 MMDH, soit 22,4% des ressources globales de l'Etat. Taux de réalisation : 30,1%.

- Les recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST) se sont établies à 49,4 MMDH, soit 28,4% des ressources globales de l'Etat. Taux de réalisation de 44,7%.

- Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont été de 498 MDH, soit 0,3% des ressources globales de l'Etat. Taux de réalisation de 21,7%.

2 - Les charges de l'Etat : Les charges totales de l'Etat ont atteint 132,8 MMDH, soit un taux de réalisation de 22,1% des prévisions de la loi de Finances. Elles se répartissent comme suit :

- Les dépenses ordinaires du budget général ont atteint 79 MMDH, soit 59,5% des charges totales de l'Etat. Taux de réalisation de 26,2%.

- Les dépenses d'investissement de 23,5 MMDH ont été réalisées à hauteur de 22,2% des prévisions. Elles représentent 17,7% des charges totales à fin mars 2023.

- Les émissions des CST ont atteint 25,9 MMDH, soit un taux de réalisation de 23,2%. Ces dépenses représentent 19,5% des charges globales.

- Les amortissements de la dette se sont établis à 4,3 MMDH. Ils représentent 3,2% des charges et ont été réalisés à hauteur de 5,5%.

3 - Au niveau des soldes : - Solde ordinaire positif de 5,9 MMDH. - Solde du budget de l'Etat (hors recettes d'emprunts et amortissements de la dette) positif de 6,3 MMDH. - Excédent des ressources sur les charges de 40,8 MMDH.

Industries manufacturières

L'indice des prix à la production en petite hausse à fin mars



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» poursuit son trend haussier à fin mars 2023, signant ainsi son troisième mois consécutif de hausse de l'année.

Selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP), il a enregistré une hausse de 0,2% au titre du mois de mars

dernier par rapport au mois de février 2023.

Cette évolution, qui intervient après des bonds de 0,3% et 0,4% observés respectivement en janvier et février de cette même année, résulte de la hausse de 1,8% des prix de la «Métallurgie», des «Industries alimentaires» (0,2%), de l'«Industrie de l'habillement» et de la «Fabrication de meubles» (0,8%), de l'«Industrie du textile» (0,5%) et de l'«Industrie chimique», de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» et de l'«Industrie du cuir et de la chaussure» (0,1%).

Dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois de mars 2023, le Haut-commissariat explique que cette tendance est aussi liée à la baisse des prix de la «Fabrication de machines et équipements» (2,3%) et de la «Fabrication d'équipements électriques» et de la «Fabrication de produits informatiques» (0,1%).

A titre de comparaison, au cours du mois de février, l'augmentation de l'indice des prix à la production du secteur des «Indus-

tries manufacturières hors raffinage de pétrole» (0,4%) avait été portée par la hausse de 0,7% des prix des «Produits chimiques» et de la «Fabrication de boissons», de 2,1% de la «Métallurgie», de 0,6% de la «Fabrication d'équipements électriques».

Cette progression avait été aussi attribuée à la hausse de 0,2% des «Industries alimentaires», de 0,3% de l'«Industrie automobile», de 9,8% d'«Autres industries manufacturières», de 0,4% de l'«Industrie d'habillement» ainsi que de 0,1% de l'«Industrie du textile».

Dans sa précédente note d'information, l'organisme public - chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc - avait également justifié cette hausse par la baisse de 1,1% des prix de la «Fabrication de produits métalliques» et de 0,6% de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique».

Pour mieux apprécier les motifs de l'évolution de cet indice au cours des trois premiers mois de l'année, rappelons également que la hausse enregistrée en début d'année (janvier, 0,3%) résultait de

la hausse de 8,4% des prix de la «Fabrication de produits à base de tabac», de 0,9% de l'«Industrie automobile» et de la «Fabrication de produits métalliques», de 0,4% de l'«Industrie chimique», de 0,2% de l'«Industrie alimentaire», de 0,8% de l'«Industrie d'habillement», de 0,6% de l'«Industrie du textile» et de 0,1% de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique».

Dans sa note d'information d'alors, le Haut-commissariat avait en outre expliqué cette augmentation par la baisse de 1,4% des prix de la «Métallurgie» et de 0,2% de la «Fabrication d'équipements électriques».

Enfin, comme cela avait été observé au cours des deux précédents mois (janvier et février), il est important de noter que les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de mars 2023, a fait savoir l'institution publique dans sa récente note d'information.

Alain Bouithy



L'IPPIEM poursuit son trend haussier pour le troisième mois d'affilée, selon le HCP

La région de Casablanca-Settat a généré en 2021 plus de 1,5 million d'emplois

La région de Casablanca-Settat a généré 1.590.617 emplois déclarés à la CNSS en 2021, contre 1.501.544 une année auparavant, selon un rapport de l'Observatoire marocain des TPME pour l'année 2023.

D'après ce document, intitulé "Etude sur le tissu entrepreneurial - Région de Casablanca-Settat", la préfecture de Casablanca vient en tête en terme de création d'emplois, avec 88%, soit 1.399.532, suivie de Mohammedia (66.117, 4,2%) et de Berrechid et El Jadida, avec 2,9% chacune.

L'étude indique que les activités de services administratifs et de soutien et le commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ont re-

présenté 37,3% des emplois déclarés en 2021.

Par ailleurs, l'Observatoire précise que 84,4% des entreprises de la région comptent un effectif ne dépassant pas 10 salariés, ajoutant que les Très petites, petites et moyennes entreprises réalisant moins de 175 MDH de chiffre d'affaires, emploient 66,7% des effectifs déclarés.

L'étude ajoute que si les "activités de services administratifs et de soutien" sont le principal contributeur à l'emploi dans la préfecture de Casablanca en 2021 (21,3%), à Mohammedia et Berrechid c'est l'industrie manufacturière qui occupe cette première place (25,2% et 28,3%, respectivement).

USD/MAD : AGR revoit à la baisse ses prévisions à horizon 1, 2 et 3 mois

Attijari Global Research (AGR) a revu à la baisse ses prévisions USD/MAD à horizon 1, 2 et 3 mois, compte tenu des prévisions de la parité EUR/USD et des conditions de liquidité du marché des changes.

"Les prévisions EUR/USD des brokers à l'international ont été révisées à la hausse cette semaine", explique AGR dans sa récente note hebdomadaire "Weekly MAD Insight-Currencies", notant que ces prévisions demeurent néanmoins en faveur d'une appréciation du dollar sur les 3 pro-

chains mois par rapport aux niveaux spots.

Les analystes prévoient ainsi que les spreads de liquidité du MAD devraient baisser progressivement durant les 3 mois prochains.

Dans ces conditions, les niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 10,21, 10,16 et 10,11 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,12.

Les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent à 11,10, 11,04 et 10,99 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 11,11.

Tenue à Rabat de la 1^{ère} session ministérielle de la Commission économique mixte maroco-émiratie

La première session ministérielle de la Commission économique mixte maroco-émiratie s'est tenue, jeudi à Rabat, sous la présidence de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah et son homologue des Emirats arabes unis, Abdullah bin Touq Al Marri.

S'exprimant à cette occasion, Mme Fettah s'est félicitée du niveau des relations distinguées entre les deux pays et peuples frères, saluant, dans ce cadre, la contribution pionnière du gouvernement des Emirats arabes unis et du Fonds d'Abou Dhabi pour le développement au soutien de projets de développement structurants dans plusieurs secteurs vitaux du Royaume, rapporte la MAP.

La ministre a, en outre, passé en revue les principales réformes économiques entreprises par le gouvernement afin d'améliorer le climat des affaires dans le Royaume, ce qui a contribué à



consolider sa position de destination privilégiée des investisseurs et à renforcer son attractivité et rayonnement économique aux niveaux régional et international.

Elle a, par ailleurs, fait part de la volonté permanente du Maroc de développer les mécanismes

d'action conjointe avec les Emirats arabes unis et d'établir une coopération économique fructueuse dans divers domaines d'intérêt commun, appelant les investisseurs émiratis à profiter des opportunités d'investissement prometteuses dont regorge le

Royaume, et de sceller des partenariats avec le secteur privé marocain dans des domaines prioritaires.

Pour sa part, Abdullah bin Touq Al Marri s'est félicité de la solidité des relations de fraternité et de coopération qui lient les Emirats arabes unis et le Royaume du Maroc, faisant part de l'intérêt de son pays à développer les relations bilatérales et les perspectives de coopération économique.

Il a également souligné que la tenue de la première session de la Commission économique mixte maroco-émiratie constitue un nouveau point de départ pour renforcer les partenariats économiques et commerciaux entre les deux pays, développer les mécanismes de coopération et mettre en place un nouveau plan de partenariat dans davantage de secteurs et d'activités commerciales et d'investissement.

Le ministre émirati a affirmé, en outre, que cette réunion de res-

ponsables, d'investisseurs et de représentants du monde des affaires des deux pays reflète le succès des efforts communs et trace la voie pour explorer de nouvelles pistes de coopération économique entre le Maroc et les Emirats arabes unis.

Cette réunion, marquée par la participation de hauts responsables des deux ministères et de certaines institutions publiques et du secteur privé des deux pays, a été précédée d'une rencontre bilatérale entre les deux ministres qui a été couronnée par la signature d'un mémorandum d'entente portant sur la coopération économique et technique entre les deux parties.

L'objectif étant d'établir un cadre de coopération contribuant à développer, renforcer et diversifier les domaines de coopération économique et technique entre les deux pays à travers la mise en place de la Commission économique mixte maroco-émiratie.

Maroc/RDC : Signature d'une convention de partenariat économique

Une convention de partenariat économique visant à rapprocher les milieux d'affaires marocains et congolais a été signée, mardi à Rabat, entre la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région de Rabat-Salé-Kénitra et celle de la République Démocratique du Congo (RDC).

En vertu de cette convention, les deux parties expriment leur volonté commune d'asseoir un partenariat économique, afin de découvrir les potentialités économiques des deux pays et mettre en valeur les atouts et opportunités d'affaires dans le Royaume du Maroc et la RDC, rapporte la MAP.

Dans le cadre de son ouverture sur les pays africains, la CCIS de Rabat-Salé-Kénitra a contribué à la création de la CCIS de la RDC dans le but de soutenir les échanges commer-

ciaux entre les deux pays et favoriser le partage des expériences et expertises entre les opérateurs économiques, a fait savoir le président de la CCIS de Rabat-Salé-Kénitra, Hassan Sakhi.

La visite en février dernier d'une importante délégation économique congolaise avait débouché sur l'instauration d'un cadre légal de partenariat entre les deux Chambres consulaires, a rappelé M. Sakhi, ajoutant que les deux parties aspirent, à travers cet accord, à renforcer les échanges d'expériences et les missions d'affaires, ainsi que le partage des opportunités d'affaires.

La formation constitue aussi l'un des piliers de ce protocole, a-t-il poursuivi dans une allocution à cette occasion, affirmant qu'il sera procédé incessamment à l'établissement d'un

plan d'action conjoint à court et à moyen termes pour concrétiser davantage la coopération consulaire.

Il a également fait observer que le Maroc constitue un pays stratégique pour la RDC en raison de sa croissance économique et pour les nombreuses opportunités d'investissement qu'il propose aux entreprises congolaises, sans oublier son positionnement stratégique en tant que porte d'entrée pour l'Europe.

A cet égard, M. Sakhi a convié les opérateurs économiques marocains à découvrir les potentialités économiques et les opportunités réelles d'investissement dont regorge la RDC, et à aller de l'avant pour entreprendre des actions de nature à développer les partenariats d'affaires et les échanges commerciaux entre les deux pays.

La signature de cette convention est l'aboutissement de plusieurs efforts communs et réunions de concertation, a indiqué de son côté le président de la CCIS de la RDC, Jean Robert Isifua Bokumbe, mettant en avant le rôle joué par la Chambre de Rabat-Salé-Kénitra dans la création de la CCIS de RDC en termes d'encadrement, de coaching et d'accompagnement.

Créée le 14 avril, a-t-il noté, la CCIS de la RDC aspire à l'instar de son homologue marocaine à promouvoir le milieu des affaires en RDC et à encourager les investisseurs étrangers à développer l'activité dans les secteurs clés de l'économie. Cet événement s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de la RDC au Maroc et, par visio-conférence, de l'ambassadeur du Royaume en RDC.

Art & culture

Essaouira célèbre le printemps en musique

La ville d'Essaouira célèbre en cette fin de semaine le printemps et le patrimoine, avec à la clé un programme riche en concerts, animations et activités culturelles, organisées dans différents espaces et places publiques au cœur de la médina.

Concocté par l'Association Essaouira-Mogador, l'Association Mogador Cultures et la commune d'Essaouira, ce programme comporte une panoplie d'événements culturels (musique, chant, poésie, etc...), dont le coup d'envoi a été donné, jeudi, avec une déambulation musicale de Maâlems gnaouis (Najib Soudani et Abdessalam Banaddi) et de troupes d'Aïssaoua, Hmadcha et d'Ahwach de Smimou, outre des chanteurs et musiciens sénégalais, qui ont pris le départ de Bab Sbaa et Souk Jdid pour sillonner les rues de l'ancienne médina au grand bonheur des habitants et des visiteurs nombreux de la cité des Alizés.

Au menu de cette première journée figurait aussi une soirée célébrant l'art gnaoua, meilleur ami du Jazz, deux musiques qui portent en elles une dimension spirituelle certaine. Ainsi, le maâlem Houssam Guinea a gratifié les mélomanes d'une fusion exceptionnelle entre ces deux genres musicaux.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, le président du Conseil communal d'Essaouira, Tarik Ottmani, a mis en avant la richesse du programme mis en place par les organisateurs pour célébrer à la fois le printemps et le patrimoine souiri, en rassemblant différentes troupes repré-



sentant les arts musicaux ancestraux (Gnaoua, Hmadcha, Aïssaoua, Ahwach, Chgouri...), tout en réservant une place de choix à la musique africaine, notamment sénégalaise.

M. Ottmani, également président du bureau exécutif de l'Association Es-

saouira-Mogador, a noté que cet événement intervient suite au report de la 20ème édition du Festival Printemps musical des Alizés, précisant que les organisateurs ont ainsi décidé de programmer plusieurs activités et une dizaine de concerts aussi bien dans les

espaces emblématiques de Dar Souiri et Bayt Dakira, qu'en dehors des murs en investissant les principales places publiques de la médina, afin de permettre au large public parmi les habitants et les visiteurs d'Essaouira, de savourer ces magnifiques spectacles.

Et d'expliquer que l'organisation de cet événement a également coïncidé avec la tenue de diverses activités culturelles par d'autres institutions et acteurs locaux, ce qui conforte davantage la dynamique et l'animation que vit la cité des Alizés en cette fin de semaine.

Samedi, et à l'occasion du mois du patrimoine, la direction provinciale de la culture d'Essaouira organisera, avec le concours de l'Association Essaouira Mogador, un grand concert à Dar Souiri, avec au menu une soirée soufie présentée par l'Association des jeunes de l'art authentique, du samaa et du patrimoine de la zaouia Kadiria à Essaouira, une soirée mystique aux airs spirituels des Hmadcha, outre un moment fort d'émotion, de partage et de fusion entre les Hmadcha et les Gnaoua.

Pour clôturer en beauté ces événements et concerts célébrant le printemps dans la cité des Alizés, l'Association Essaouira-Mogador, en partenariat avec l'Association Mimouna, invite les Cuivres à se produire dimanche en pleine rue.

A cette occasion, le quintette de Cuivres d'Abdelali Lmaalem animera un concert festif et haut en couleur à la place de l'horloge au cœur de la médina.

Création à Rabat de la Fédération africaine universitaire des ciné-clubs

La charte portant création de la Fédération africaine universitaire des ciné-clubs (FAUCC) a été signée jeudi à Rabat, en marge de la première édition du Festival "Rabat'Doc Africa".

Basée à Rabat, la fédération se donne pour missions de gérer les ciné-clubs universitaires africains, de former les jeunes dans le cadre de résidences d'écriture et de réalisation de films et

de faire ressortir et diffuser la vision des réalisateurs africains.

La charte a été paraphée par le président du Centre Sijilmassa pour les études et les recherches audiovisuelles et directeur du Festival "Rabat'Doc Africa, Azlarab Alaoui, et l'écrivaine, réalisatrice et universitaire sénégalaise Hadja Maimouna Niang, en présence d'un parterre de professeurs universitaires spécialistes de

l'audiovisuel et de représentants de fédérations africaines dédiées au secteur audiovisuel.

Outre son président Azlarab Alaoui, la fédération est composée de la vice-présidente Hadja Maimouna Niang (Sénégal), du secrétaire général Jean-Michel Adiko (Côte d'Ivoire), du secrétaire chargé de la coopération Ignace Sangare (Burkina Faso), du secrétaire chargé des projets Dorothee Dognon (Bénin), du trésorier Driss Azdoud (Maroc), du conseiller chargé de la communication Sory Kourouma (Mali), des conseillers chargés de l'organisation Anoumou Amekudji (Togo) et Mariam Ouata Kone (Niger), du conseiller chargé de la logistique Guillit Minguila (Gabon) et du conseiller chargé de la promotion et des médias Sidi Shai (Mauritanie).

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, Azlarab Alaoui a estimé qu'une structure de ce type devait voir le jour il y a longtemps, vu le rôle fondamental qui échoit à l'université dans la promotion et le développement du film documentaire, ajoutant que la fédération oeuvrera à promouvoir ce genre cinématographique dans tout le continent à travers les universités et à créer des ciné-clubs dans les pays africains qui n'en disposent pas encore.

Il s'agit, selon M. Alaoui, d'un projet ambitieux qui aura un impact positif à l'échelle du

continent, puisqu'il permettra aux cinéastes africains de façonner eux-mêmes leurs images, loin de toute "folklorisation". La FAUCC s'attachera aussi à promouvoir la recherche scientifique axée sur le domaine de l'audiovisuel ainsi que la formation, a-t-il dit, notant que des étudiants de différents pays de l'Afrique bénéficieront de programmes de formation au Maroc.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, la première édition du Festival "Rabat'Doc Africa" est organisée du 25 au 29 avril par le Centre Sijilmassa pour les études et les recherches audiovisuelles et l'Université Mohammed V, dans le cadre des festivités "Rabat, capitale africaine de la culture 2022/2023".

Le festival ambitionne d'enrichir la scène culturelle de la ville lumière, capitale de la culture africaine, et de mettre en place un nouveau rendez-vous pour l'échange africain sur terre marocaine par le biais du cinéma.

Au programme de cette édition placée sous le thème "Le film documentaire africain, un levier pour la créativité et le développement", figurent des projections de documentaires, des espaces d'échanges et d'encadrement, et diverses activités parallèles, organisés selon une approche intégrée alliant la dimension artistique, l'échange intellectuel et le partage d'expériences et de compétences.



Vient de paraître

Un livre original sur la problématique du Parlement marocain et des droits de l'Homme

Auteur associatif et figure bien connue des défenseurs des droits de l'Homme, Abderrazzak El Hannouchi vient de publier un livre original sous le titre : Le Parlement et les droits de l'Homme, référentiels et pratiques, une problématique inédite, traitée pour la première fois dans un ouvrage destiné à la fois aux chercheurs et au grand public.

Dans ce livre, l'auteur décortique le bilan des deux Chambres du Parlement marocain en matière de droits de l'Homme durant la dixième législature (2016-2021), en présentant les principaux textes de référence dans ce do-

main, puis en retraçant de manière documentée les diverses facettes de l'action de l'institution législative durant ces cinq années.

Les deux premiers chapitres sont consacrés en effet à un rappel salutaire des principales dispositions du système international des droits de l'Homme et au référentiel de l'intervention des Parlements en matière de droits humains, une implication relativement récente qui a pu se développer grâce, notamment, aux efforts du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) et de l'Union interparlementaire (UIP).

Le chapitre consacré à cet historique et à la genèse et au contenu des Principes de Belgrade, référence centrale en la matière, constitue un des apports originaux de l'ouvrage. Tous les autres textes de référence régionaux et internationaux sur les Parlements, la démocratie et les droits de l'Homme sont aussi présentés et analysés.

Après avoir rappelé comment les principes de Belgrade sont rentrés dans la pratique parlementaire marocaine suite à la signature d'un memorandum entre les deux Chambres du Parlement et le CNDH le 10 décembre 2014, l'auteur analyse successivement l'action de l'institution législative en matière de suivi de la pratique conventionnelle du Maroc, de propositions de loi et de projets de loi dans le domaine des droits de l'Homme et de questions écrites et orales liées aux droits humains adressées par les représentants et les conseillers au gouvernement.

Des chapitres sont ensuite consacrés à l'action des parlementaires pour l'abolition de la peine de mort, concernant le plan national

d'action pour la démocratie et les droits de l'Homme (PANDDH) et durant la pandémie de la Covid-19.

L'action internationale du Parlement dans ce domaine est aussi rappelée à plusieurs reprises comme la relation avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui a octroyé au Maroc le statut de partenaire pour la démocratie ou la participation aux grands événements accueillis par le Royaume comme le Forum mondial des droits de l'Homme (2014) ou la COP22 (2016).

Préfacé par Mme Khadija Marouazi, enseignante-chercheuse, qui montre en quoi cet ouvrage constitue une œuvre fondatrice et présenté par M. Mohamed Bouaziz, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, le livre s'achève par quelques recommandations de l'auteur dont la création au sein de chaque Chambre d'une Commission des droits de l'Homme conforme aux recommandations conjointes du HCDH et de l'UIP, le renforcement des partenariats avec les instances constitutionnelles et la mobilisation de leurs compétences pour l'évaluation des politiques publiques, l'institutionnalisation des liens avec la société civile, etc.

L'auteur dédie son ouvrage à M. Driss El Yazami, ancien président du Conseil national des droits de l'Homme en signe de gratitude et de reconnaissance pour sa contribution au mouvement des droits de l'Homme à l'échelon national et international.

Le Parlement et les droits de l'Homme, référentiels et pratiques, éditions Al Manabil
Traduction : Fayza Boumdine
Révision : Jalal El Hakmaoui



Bouillon de culture



"Agadir Musée d'Art"

« Agadir Musée d'Art" (AMA) a été inauguré jeudi soir, avec une scénographie articulée autour d'un dialogue entre la peinture et le patrimoine culturel marocain dans toute sa diversité, qui témoigne d'un savoir-faire ancestral.

L'exposition permanente comporte une collection provenant de la donation du mécène El Khalil Belguench, qui a souhaité partager sa passion pour l'art avec tous les Marocains et les visiteurs, selon la Fondation nationale des musées.

Dans un parallélisme entre tradition et modernité, le parcours de l'exposition se décline en sections, autour d'une lecture thématique, où peintures, bijoux, s'entrecroisent et se complètent pour former un ensemble cohérent et harmonieux.

L'ouverture de ce nouvel espace muséal à Agadir permet à la Fondation nationale des musées d'élargir son offre culturelle dans chaque région du Royaume, et de valoriser la richesse du patrimoine artistique et culturel marocain.

La jeune auteure Abir Azim signe son roman "Soleil de la taille d'une paume"

La jeune auteure Abir Azim a présenté et signé son roman "Soleil de la taille d'une paume", lors d'une rencontre organisée mercredi au Conservatoire de musique et d'art chorégraphique de Taza.

Présentant ce livre, l'universitaire Mustapha Louizi a souligné que le roman mêle douleur et espoir dans un modèle narratif, en ce sens que le personnage principal du roman "Nada" parcourt plusieurs étapes à connotations diverses. Selon lui, Abir Azim est une auteure "mature à la fois sur les plans de la formation que celui de l'imagination", ajoutant que le roman en est la preuve à travers le style de narration utilisé, ainsi que la méthode de la création des personnages et du déroulement des événements. "C'est comme si nous

sommes face à un écrivain avec un savoir-faire et une longue expérience dans le domaine", a-t-il soutenu.

Pour sa part, l'auteure Abir Azim a indiqué que le roman est un diagnostic d'une réalité que vit la région de Tahla, notant que l'écriture exprime "le désir de mettre en évidence la forte motivation que possèdent un certain nombre de personnes ayant des besoins spécifiques, et l'espoir de changer le regard de la société porte sur eux".

Et de poursuivre que l'idée d'écrire ce roman a été motivée par "sa connaissance d'un élève à besoins spécifiques qui se distingue par son intelligence et ses multiples talents, et sa connaissance d'une personne malvoyante qui prend en charge la gestion de la maison des jeunes de Tahla et s'investit avec

dévouement dans son travail.

Dans une déclaration à la MAP, la jeune écrivaine a souligné que sa nouvelle publication, qui fait suite à son premier livre intitulé "Le bouclier de la patrie", "est un voyage plein de sentiments contradictoires, à travers lequel j'ai essayé de changer la perception de la société des personnes handicapées".

Née le 8 mai 2009 à Tahla (province de Taza), l'écrivaine et romancière Abir Azim a remporté plusieurs prix nationaux et arabes dans les catégories de la nouvelle, poésie et récitation. Cet événement culturel s'inscrit dans le cadre des activités organisées par la Direction provinciale du ministère de la Culture et de la Communication (Département de la Culture) à Taza, en célébration de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur.





Matthew Perry va retirer de son autobiographie ses moqueries au sujet de Keanu Reeves

Matthew Perry, qui avait insulté Keanu Reeves dans son autobiographie parue l'année dernière, a déclaré ce week-end lors d'un festival littéraire organisé par le LA Times qu'il allait ressortir son livre expurgé de ces passages polémiques.

"J'ai fait un truc débile. C'était méchant de faire ça. J'ai cité son nom parce que je vis dans la même rue que lui", a-t-il déclaré en précisant que "son nom sera retiré des futures versions du livre." Matthew Perry s'était déjà excusé publiquement envers Keanu Reeves à l'époque de la sortie: "Je suis en fait un grand fan de Keanu. J'ai juste choisi un nom au hasard, mon erreur. Je m'excuse. J'aurais dû utiliser mon propre nom à la place."

Il ne s'est pas encore excusé en personne auprès de la star de John Wick. "Si je le croise, je m'excuserai. C'était juste débile", a encore assuré

l'interprète de Chandler.

Dans son autobiographie, Matthew Perry aborde son combat contre l'alcool et la drogue. Il évoque notamment le destin tragique de son ami River Phoenix, mort en 1993 d'une overdose:

"River était un homme magnifique, à l'intérieur comme à l'extérieur - trop beau pour ce monde, en fait. On dirait que ce sont toujours les gars vraiment talentueux qui tombent. Pourquoi les penseurs originaux comme River Phoenix et Heath Ledger meurent-ils, alors que Keanu Reeves est toujours parmi nous?"

Dans un autre extrait de son livre, Matthew Perry raconte la mort du comique Chris Farley en mentionnant aussi Keanu Reeves: "J'ai fait un trou dans le mur de la loge de Jennifer Aniston quand je l'ai appris. 'Keanu Reeves est toujours parmi nous.'"



Cristiano Ronaldo et Georgina Rodriguez en pleine rupture ?

CR7 et sa dulcinée Georgina Rodriguez seraient-ils en pleine instance de séparation ? C'est en tout cas ce que laisse entendre le journaliste Daniel Nascimento : «Ronaldo n'est pas heureux. Georgina passe ses journées dans un centre commercial à Riyad et c'est l'une des raisons pour lesquelles

Cristiano n'est pas content de cette histoire», a raconté le collaborateur de l'émission Noite das Estrelas sur CMTV.

D'autant plus que le meilleur buteur de l'histoire du Portugal souffrirait de l'éloignement avec sa mère, Dolores Aveiro, causé par un conflit entre cette dernière et Georgina R

Confession d'Emma Watson

Le saviez-vous ? Emma Stone a volé un Oscar à Emma Watson. Enfin, presque. Si en 2017 la comédienne a effectivement été sacrée "Meilleure actrice" pour son rôle de Mia Dolan dans le film La La Land de Damien Chazelle, il faut savoir que c'est bien l'inoubliable interprète d'Hermione dans la saga Harry Potter qui était dans un premier temps envisagée. Or, malgré la promesse d'une très belle expérience, la comédienne a finalement été contrainte de laisser sa place à Emma Stone au profit d'un autre rôle emblématique : Belle dans l'adaptation live-action La Belle et la Bête de Disney.

Toutefois, n'allez pas croire qu'Emma Watson regrette un tel loupé. Effectivement, elle n'a pas remporté de statuette pour ce projet, mais elle peut néanmoins se targuer d'avoir participé à l'un des plus gros cartons de l'Histoire du cinéma. A ce jour, ce remake est classé 12ème plus gros succès de tous les temps du box-office mondial avec 1,3 milliard de dollars de recettes récoltés. Pas mal.

Surtout, elle l'avait précisée quelques mois après la fameuse cérémonie, elle avait donné

son accord au préalable à Disney avant même l'approche de Damien Chazelle. Et pour le bien qualitatif des deux films, il lui aurait été impossible d'enchaîner les deux projets sans prendre le risque de bâcler ses performances. "La Belle et la Bête n'était pas un simple film. Je savais que j'allais devoir passer par un entraînement pour monter à cheval, que j'allais devoir prendre des cours de danse et de chant, 3 mois avant le tournage, expliquait-elle ainsi. Il ne s'agissait pas d'un film où je pouvais me permettre de simplement passer sans préparation. Je savais que j'allais devoir travailler en amont afin d'être prête. Donc, vous l'imaginez, cela a créé des problèmes d'emploi du temps et au final, c'était impossible [de faire les 2 films]".

Une histoire qui continue de passionner les amateurs de cinéma et qui était à deux doigts de se répéter quelques années plus tard. Alors que ces deux actrices n'ont pas encore tourné ensemble (snif), leurs trajectoires se sont effectivement à nouveau croisées en 2018. Mais cette fois-ci, avec une situation inverse. Là où Emma Watson nous a bluffés en incarnant avec brio le rôle de Meg dans le film Les Filles du

docteur March de Greta Gerwig, c'était en réalité Emma Stone qui avait été initialement choisie pour ce personnage. Pourquoi un tel échange ? Là encore, pour un simple problème d'emploi du temps. Comme le révélait Variety à l'époque, Emma Stone s'était retrouvée contractuellement coincée par un autre projet, la faute aux dates du tournage de Little Women qui coïncidaient malheureusement pour elle à celles optées par Fox Searchlight pour la promo du film The Favourite.

Et pour la petite anecdote, ce nouvel échange de rôle n'avait pas permis à Emma Watson de récupérer le prix qu'elle aurait pu obtenir avec La La Land. Là où Les Filles du docteur March avait pourtant été bien accueillies par la critique, se retrouvant même nommé 6 fois aux Oscars, c'étaient finalement ses partenaires de jeu Saoirse Ronan ("Meilleure actrice") et Florence Pugh ("Meilleur second rôle féminin") qui avaient été plébiscitées cette fois (sans victoire au bout). Quand ça veut pas...

Mais qu'Emma Watson se rassure, elle restera toujours dans notre cœur. Et ça, ça vaut tous les Oscars du monde. On l'espère.



Leonardo DiCaprio serait passé à côté du plus grand rôle de sa carrière

Sans ce rôle phare dans ce film culte, Leonardo DiCaprio n'aurait sans doute pas eu la carrière florissante qu'il a connue depuis. S'il a dit oui pour jouer ce personnage, c'est grâce à une autre star.

Mais malheureusement pour lui, Paul Rudd était là pour l'aider à se décider. Leonardo DiCaprio lui a dit qu'il n'était pas sûr d'avoir pris la bonne décision en choisissant le film de James Cameron, car c'était la première fois qu'il jouait dans un film à gros budget. Avant cela, Leonardo DiCaprio n'avait joué que dans des films plus modestes qui n'avaient pas eu beaucoup de succès. Comme Paul Rudd l'a déclaré plus tard, il a essayé de convaincre Leonardo DiCaprio de jouer dans ce film

parce que c'était la chance de sa vie. Il était heureux de voir son ami prendre son envol.

Leonardo DiCaprio est aujourd'hui l'un des acteurs les plus en vue d'Hollywood, et ses talents d'acteur sont reconnus partout dans le monde. Sa notoriété est notamment montée en flèche après que Titanic, avec Kate Winslet, est devenu l'un des plus grands films de tous les temps. À sa sortie, le film devient en effet un phénomène mondial. Il restera d'ailleurs pendant une période record de douze ans le plus grand succès de l'histoire du cinéma au box-office mondial, avec des recettes dépassant le 1,6 milliard de dollars.



Grimes favorable à ce que sa voix serve à des chansons générées par l'intelligence artificielle

La chanteuse canadienne Grimes s'est dite favorable, lundi, à ce que sa voix soit utilisée pour générer des chansons avec l'aide de l'intelligence artificielle, pour peu que les créateurs lui reversent la moitié des droits des nouveaux titres.

La compositrice, productrice et interprète de 35 ans a expliqué que ce partage des droits serait équivalent à celui d'une collaboration "avec n'importe quel artiste", dans un message posté sur Instagram.

"Sentez-vous libres d'utiliser ma voix sans restriction", a-t-elle insisté. "Je n'ai pas de label ou d'obligations légales" vis-à-vis d'un tiers, maison de disque ou distributeur, a-t-elle assuré.

Le message de l'artiste de musique électronique à la voix cristalline a été mis en ligne quelques jours après la publication, par un TikTokeur anonyme, d'un vrai faux duo entre les chanteurs canadiens Drake et The Weeknd, généré grâce à l'intelligence artificielle.

Écoulé des millions de fois "Heart on my Sleeve" a été retiré de TikTok quelques jours après avoir été posté, à la demande d'Universal Music, label des deux chanteurs.

Depuis l'introduction, fin novembre, du robot conversationnel ChatGPT, le débat fait rage autour des données utilisées pour générer de nouveaux contenus et du respect de la propriété intellectuelle.

Grimes est l'ancienne compagne d'Elon Musk, avec lequel elle a eu deux enfants, dont un par mère porteuse.

L'entrepreneur a une attitude ambivalente par rapport à l'intelligence artificielle, dont il a dit qu'elle pourrait entraîner la "destruction de la civilisation" mais dans laquelle il investit massivement.

A New York, un jury doit décider si Ed Sheeran a plagié Marvin Gaye

L'un des rois de la pop, le Britannique Ed Sheeran a-t-il plagié la célèbre chanson de Marvin Gaye, "Let's get it on", pour son tube planétaire "Thinking out loud"? Un jury, dont la sélection a commencé lundi devant un tribunal fédéral de New York, doit répondre à la question.

En avril 2022, le chanteur et auteur-compositeur de 32 ans avait remporté une bataille judiciaire similaire mais distincte quand la Haute Cour de Londres avait débouté deux musiciens l'accusant d'avoir copié une de leurs œuvres, pour son méga hit "Shape of you".

Cette fois, les plaignants sont les héritiers d'Ed Townsend, un musicien et producteur américain qui avait co-écrit "Let's get it on" avec Marvin Gaye. Sorti en 1973, ce classique de la soul est resté célèbre pour ses notes de guitare et les vocalises sensuelles du prince de la Motown.

Dans leur plainte pour violation des droits d'auteur, les héritiers de Town-

send, dont sa fille, assurent qu'il y a des "ressemblances frappantes" avec "Thinking out loud", sortie en 2014.

Ils en veulent pour preuve que le groupe Boyz 2 Men avait mêlé les deux chansons sur scène. Ed Sheeran lui-même avait enchaîné en concert les lignes de voix, bien différentes, des deux tubes, sur les mêmes harmonies de guitare, une séquence encore visible sur internet.

Une "preuve" contestée par les avocats du chanteur, pour qui "il existe des dizaines, voire des centaines de chansons antérieures et postérieures à +Let's get it on+ qui utilisent la même progression d'accords ou une progression similaire".

Le tube d'Ed Sheeran s'était classé 2e au Billboard Hot 100, le classement de référence américain et avait remporté le Grammy Award de la meilleure chanson de l'année en 2016.

La plainte, déposée en 2016, avait d'abord été rejetée pour une question de procédure, puis déposée à nouveau en

2017, également à l'encontre de Sony.

Ed Sheeran s'était déplacé en personne pour défendre sa chanson "Shape of you" dans le précédent procès à Londres, une affaire qu'il jugeait emblématique de pratiques abusives qui minent la création.

La star pourrait aussi être présente durant le procès à New York, dont les débats doivent commencer mardi une fois la sélection du jury terminée ce lundi, selon un avocat.

Le juge londonien avait donné raison à Ed Sheeran, estimant qu'il n'avait pas copié, même "inconsciemment", une partie de la mélodie de la chanson "Oh why" (2015) de Sami Chokri et Ross O'Donoghue.

Le juge avait relevé des "similarités évidentes" entre les deux chansons, avec une mélodie issue notamment de la gamme pentatonique mineure comme "d'innombrables chansons de la pop, rock, folk et blues", mais aussi des "différences importantes".



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
 ALMAJMAH ALMAGHRIBIYA
 وزارة التجهيز والماء
 ALWAZARA ALTAJHIZ ALMA'AL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°13/2023

Le 23 Mai 2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUJANANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Travaux de renouvellement de la couche de surface en enrobés chauds à froid (ECF) de la RR 115 (exRN1067) reliant Ab Kasmou à ASH'out de PK21+200 au PK 26+400 sur une longueur de 5,4 Km dans le province de Taroudant (PC202).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:29 000,00dhs(Vingt NeufMilleDirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
 1.972.800,00dhs(Un Million Neuf CentSoixante Douze Mille HuitCentdhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- ✓ soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant
 Rue Settat-M'Haïta - Taroudant
 Tél. 05 29 81 26 14 - Fax. 05 29 81 26 13

www.equipement.gov.ma

المديرية الإقليمية للتجهيز والنقل واللوجستيك والماء
 ولاية تارودانت
 رقم الهاتف: 05 29 81 26 14
 الفاكس: 05 29 81 26 13

N° 2992/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Sud
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°12/RXP/2023
 (Séance publique)

Le 23/05/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jannetarti, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres, réservé strictement aux PME, ayant pour objet: Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux (02) lots séparés:

- Lot N°01: les établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire collégial.
- Lot N°02: les établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières (adirection provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	6 000,00	Six Mille dirhams	394 341,50	Trois Cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-et-un dirhams et cinquante centimes
02	3300,00	TroisMille trois centdixdhs	215228,00	Deux Cent quinze milledeuxcent vingt-huit dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N°3011.13 du 24 léhil434 (20 octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.

N° 2994/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
 ALMAJMAH ALMAGHRIBIYA
 وزارة التجهيز والماء
 ALWAZARA ALTAJHIZ ALMA'AL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°14/2023

Le 23 Mai 2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUJANANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA COUCHE DE SURFACE EN ENROBES CHAUDES A FROID (ECF) DE LA RR 115 (ex RN1067) RELIANT AB KASSEM A ASH'OUT DE PK21+200 AU PK 26+400 SUR UNE LONGUEUR DE 5,4 KM DANS LA PROVINCE DE TAROUJANANT (PC202).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:1300,00dhs (Mille Trois Cent Dirhams).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
 86.688,00dhs (Quatre Vingt Six Mille Six Cent Quatre Vingt Huit dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- ✓ soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
CQ	CQ5	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant
 Rue Settat-M'Haïta - Taroudant
 Tél. 05 29 81 26 14 - Fax. 05 29 81 26 13

www.equipement.gov.ma

المديرية الإقليمية للتجهيز والنقل واللوجستيك والماء
 ولاية تارودانت
 رقم الهاتف: 05 29 81 26 14
 الفاكس: 05 29 81 26 13

N° 2993/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Sud
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°13/EXP/2023
 (Séance publique)

Le 23/05/2023 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jannetarti, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres, réservé strictement aux PME, ayant pour objet: Achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques pour la direction provinciale de Marrakech et ses établissements scolaires en quatre (04) lots séparés comme suit:

- Lot N°01 : les établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire collégial.
- Lot N°02 : les établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant.
- Lot N°03 : les services de la direction provinciale et ses annexes.
- Lot N°04 : L'orientation scolaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières (adirection provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	6000,00	Six Mille dirhams	39367,32	Trois cent quatre-vingt-trois mille six cent sept dirhams trente deux centimes
02	1000,00	Mille cent dirhams	118 633,34	Cent dix-huit mille six cent trente-trois dirhams trente quatre centimes
03	1000,00	Mille cent dirhams	118 428,25	Cent dix-huit mille quatre cent vingt-huit dirhams vingt-huit centimes
04	500,00	Cinq cent dirhams	19 133,16	Dix-neuf mille cent trente-trois dirhams seize centimes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances N°3011.13 du 24 léhil434 (20 octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.

N° 2995/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE EL KEBAB
COMMUNE AIT ISHAQ
Avis de la consultation
architecturale
N° : 01/2023

Le Jeudi 26 Mai 2023 à 11heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Commune d'AIT ISHAQ à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction d'une stèle commémorative à la commune Ait Isahq Province de Khenifra.
Le dossier de la consultation architecturale peut être

retiré au bureau des marchés de la Commune de Taroudannt. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser (établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT MILLE DIRHAMS (600.000,00).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau

des marchés de la commune de Taroudannt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique en application de l'arrêté de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2999/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2023

Le 25/05/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

Plan de campagne 2023 : Fourniture des panneaux de signalisation verticale et fourniture et pose des garde-corps S7 et des glisnières de sécurité pour le réseau Routier relevant de la D.P.E.T.J. de Bensilmane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (6 500,00) Six mille cinq cents dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (429 252,00) Quatre cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-deux dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Bensilmane ;
soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
X	X-2	3

N° 2996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 15/2023/BP/PAZ**

Le 23 Mai 2023 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Aménagement Des Géo-Sites à La Province D'Azilal**

Let n°1 : - Aménagement De La Route Reliant Demenets Et Le Site Touristique = Zai-11-Nrvi = à la CT Demenets Et à la CT Tifni, Province D'Azilal

Let n°2 : -Aménagement du site touristique Iweridene à la CT Sid Boukheif , province d'Azilal
-aménagement du site touristique Imhifri à la CT Tifni, province d'Azilal.

Let n°3 : aménagement du site touristique Ouzouf à la CT Ait Yaguello, province d'Azilal.
Aménagement du musée d'Azilal à la CT Azilal, province d'Azilal

Let n°4 : aménagement du site touristique Bin El Ouidane à la CT Bin El Ouidane, province d'Azilal
Let n°5 : -aménagement du site touristique Tubant à la CT Tubant, province d'Azilal

-aménagement du site touristique la cathédrale à la CT Tilougoutte, province d'Azilal
-aménagement du site = gravures rupestres = de tizi-n-tighiste à la CT Ait Bououlli , province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Let n° 1 : cinq cent trente sept mille cinq cent dirhams, 00Cts (537.500,00Dh)

Let n° 2 : cent quarante sept mille cinq cent dirhams, 00Cts (147.500,00Dh)

Let n° 3 : cent trente deux mille dirhams, 00Cts (132.000,00Dh)

Let n° 4 : trois cent soixante quinze mille dirhams (375.000,00 dh)

Let n° 5 : deux cent dix mille dirhams (210.000,00 dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Let n° 1 : vingt et un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-deux dirhams, 00Cts (21 499 962,00 DHS)

Let n° 2 : cinq million huit-cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dirhams, 00Cts (5 899 998 000,00 DHS)

Let n° 3 : cinq million deux-cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-deux dirhams, 00Cts (5 299 932,00 DHS)

Let n° 4 : quinze million dirhams (15 000 000,00 DHS)

Let n° 5 : Huit million quatre cent mille (8 400 000 ,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction générale des services au Conseil Provincial d'Azilal au plus tard le 22 Mai 2023 à 16h 30mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Lot	SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
1	B	B1-B3-B6	1
2	B	B1-B3-B6	3
3	B-J	B11-J4	3
4	B-J	B1-B6-B6-J4	2
5	B	B1-B3-B6	3

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2023

Le 25/05/2023 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de réparation des dégâts de crue sur la RP337-Province de BENSILMANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (4600,00) Quatre mille six cents dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (316 908,00) Trois cent seize mille neuf cent huit dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Bensilmane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
D	D1	4

N° 2997/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SOUS-SENFELJ
COMMUNE DE ZEMAMRA
SERVICE BUDGET ET MATÉRIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 07/2023/CZ

Le **Lundi 22/05/2023 à 10H00**, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : **07/2023/CZ** ayant pour objet :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN VOLE EN BÉTON ARME POUR LA DÉCHARGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE ZEMAMRA (1^{ère} TRANCHE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre vingt mille Dirhams, 00 Cts (00 000,00 DH).**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Million Huit Cent Quarante Mille Cinq Cent Vingt Dirhams, 00 Cts TTC (2 840 520,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics et l'article 16 du règlement de consultation.

- Les concurrents doivent :
- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'articles 41 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 09 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 67 du règlement de consultation.
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
A	4	A3

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N° 3000/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DRAA TAFILET
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 14/DT/2023

Le **25 Mai 2023 à (10 h) Dix heures**, il sera procédé, à la salle de réunion de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de mise à niveau du réseau d'éclairage public à la Commune d'Ouarzazate**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60.000,00Dh (Soixante mille dirhams).** Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.
- L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.899.933,20 Dh (Trois millions huit cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent cinquante trois Dirhams; 20 Cts) T.T.C ;**

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer électroniquement leurs plis et leurs offres au portail marocain des marchés publics(www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

✓ **Pour les concurrents installés au Maroc**

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification

Classe	2
Secteur	J (Electricité)
Qualification	J4 (Travaux d'éclairage public)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 3002/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture,
des Arts et de l'Heritage
Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture
Région de Casablanca - Settat



AL-BAYT AL-KHAWASS
AL-KHAWASS AL-KHAWASS AL-KHAWASS
ERD I HAROU

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والسياحة والتراث
القصر الملكي
الديوان الملكي
إمارة الثقافة - سطات

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N° : 02/DRCC/2023 du 24/05/2023 à 10h00 mn

Le **Mercredi 24 Mai 2023 à 10h00 mn**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Culture Région Casablanca Settat sis à l'avenue Nador **Hermitage Casablanca** à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON DE CULTURE ANCIENNE MEDINA CASABLANCA RELLEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE REGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau de Mr le chef De service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture Région Casablanca Settat, sis au avenue Nador **Hermitage Casablanca** il peut être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : **45 000,00 Dh (Quarante Cinq Mille Dirhams)**
- L'estimation du coût des Travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million sept cent dix-sept mille six cent quatre-vingt-six Dirhams toutes taxes comprises (1 717 486,00 TTC).**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée : bureau d'ordre de la **Direction Régionale de la Culture Région Casablanca Settat, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca**
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Cet avis d'appel d'offre exige le secteur d'activité, la classe et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe minimal	Qualification exigées
A	4	A5
L	3	L2

Une visite des lieux sera organisée le **vendredi 12 Mai 2023 à 10h** à la maison de culture ancienne Medina Casablanca.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3001/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش-اسفي
عمالة إقليم الواسطية
الدرعة
قنيطرة
جماعة سيدي شيكر

**إعلان
عن طلبات عروض مفتوحة**

سيتم في قاعة الاجتماعات بمقر جماعة سيدي شيكر فتح الأظرفة المتعلقة بطلبات عروض التعمير المفتوحة التالية:
فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض التعمير لأجل :

الضمان المرفق لدى فيلس للتجارة محدد في	التمن القفوي		طلبات العروض المفتوحة	
	بالأرقام	بالحروف	الموضوع	الرقم
200000.00	400000.00 درهم	اربعم لفا درهم	تعمير النوازل الاسوي لجماعة سيدي شيكر	2023/02 بتاريخ 2023/05/25 ظي الساعة 11 صباحا
1000.00 درهم	150.00 درهم	مئة وخمسون درهما	تعمير نوازل من الرقم 01 الى الرقم 06	2023/03 بتاريخ 2023/05/25 ظي الساعة 14 و 9
10000.00 درهم	500.00 درهم	خمس مئة درهما	تعمير نوازل رقم 41	

يمكن سحب ملفات طلب العروض من مكتب مدير الجماعة لجماعة سيدي شيكر أو تحميله من بوابة الصفقات العمومية www.MARCHESPUBLICS.GOV.MA يجب ان تكون كل من محتوى وتقديم ايداع ملفات المتنافسين مطابق لمقتضيات المود 27 و 28 و 31 من المرسوم رقم 2.12.349 الصادر في 8 جمادى الاولى 1434 (20 مارس 2013) المتعلق بالصفقات العمومية.

يمكن للمتنافسين :

- إما ايداع أظرفتهم مقابل وصل بمكتب الصفقات لجماعة سيدي شيكر
- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإقامة بالاستلام إلى المكتب المذكور.
- إما تسليمها مباشرة لرئيس مكتب طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إن الوثائق المثبتة الواجب الإلتزام بها هي تلك المنصوص عليها في البند الخامس من نظام الاشتراك
- ملحوظة: جميع الوثائق المقدمة من طرف المتنافسين على شكل نسخ يجب أن تكون مصدق عليها من طرف السلطات المختصة.

N° 3003/PA

Constitution de la société " SOL CRÉATIVE-ART & BUSINESS " SARL AU Au terme d'un acte ssp il a été décidé le 27/12/2022, la constitution de la société SOL CRÉATIVE-ART & BUSINESS " SARL AU, au capital de 100.000,00 sis au 13 Lot Nassim, GH03, IMM14, Mohamma, représenté par le gérant unique Mr MOHAMED JALAL RASSY, Cin n° T217225, immatriculé au Registre de commerce sous le n° 32789

N° 3005/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA Tel/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975. «AL KARIASSUR» S.A.R.L.AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DH SIEGE SOCIAL: N° 1056 HAY RIAD BOUZNIKA. RC : 1901 IF: 40280779 Au siège social : N° 1056 HAY RIAD BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique « AL KARIASSUR» SARL AU. A décide ce qui suit : Augmentation du capital social par incorporation du report à nouveau:

L'associé unique constate que le montant du report à nouveau solde créditeur est 2 753 539.13 dh, et décide d'augmenter le capital social de la société par incorporation du report à nouveau solde créditeur pour un montant de 990 000,00 dhs soit l'émission de 9900 parts sociale nouvelles, 100 dh pour chacune pour atteindre 1 000 000,00 dh. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSILIMANE sous le n°188 RC n° 1901.

N° 3006/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA Tel/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975. «FOURRAGE AL JFAL» S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100 000,00 DH IF: 18744453

Au siège social : 1171 CITE RIAD BOUZNIKA, les associés de la société, ont décidé ce qui suit : Première résolution : Cession des parts sociales L'AG prend acte de cession de 333 parts sociales au profit de Mr. BOUFERDOUS REDA, Titulaire de la CIN N° TK27449 par Mr. BOUFERDOUS KHALIL Titulaire de la TA64042. ET 334 parts sociales au profit de Mr. AOURAGH ESSAID, Titulaire de la CIN N° P140253 par Mr. BOUFERDOUS ABDALLAH Titulaire de la CIN N° T118753, ET 333 parts sociales au profit de Mr. AZATMOU ALI Titulaire de la CIN N° P133971 par Mr. KHALIL MAI-

MOUNI Titulaire de la CIN N° AD54417 Deuxième résolution: Démission du gérant de la société et nomination des nouveaux co-gérants; L'AG accepte la démission de Mr. BOUFERDOUS ABDALLAH, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° 118753, demeurant à : NR 12 G 01 CITE OUED EDDAHAB BOUZNIKA, de sa fonction gérant de la société «FOURRAGE AL JFAL» SARL. Et nomme Mr. BOUFERDOUS REDA titulaire de la CIN N° TK27449, et Mr. AZATMOU ALI titulaire de la CIN N° P133971 nouveaux co-gérants de la société Troisième résolution: Approbation de l'adresse du siège social L'AG approuve l'adresse du siège social à N°1171 CITE RIADBOUZNIKA par un contrat de bail. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de l'ère instance de Benslimane sous le N°189 RC N°4317.

N° 3007/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°: 31/2023/B.G/PAZ. Le 25 Mai 2023 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humains au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cent dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-douze Mille dirhams 00Cts, (192 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'appel ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau du Chef de la Division des Ressources financières et humains au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 24 Mai 2023 à 16 Heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3008/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°: 32/2023/B.G/PAZ. Le 25 Mai 2023 à 11 Heures, il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humain au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams, 00 Cts (5.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-quatorze Mille dirhams 00 Cts (294 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'appel ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau du Chef de la Division des Ressources financières et humains au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 24 Mai 2023 à 16 Heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3009/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 08/KS/2023 (Séance publique)

Le 25/05/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis,

ayant pour objet : L'acquisition du matériel de bureau au profit des services administratifs et des centres d'orientation aux lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5 000,00 DH) Cinq Mille dirhams ; L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixée à la somme de : (201 360,00 DH) Deux Cent et une mille trois cent soixante dirhams.

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics de l'Etat - www.marchéspublics.gov.ma -.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent : • Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Safi.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3010/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N°: 31/2023/B.G/PAZ.
Le 25 Mai 2023 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

إعلان

إن رئيس مجلس جماعة سيدي افني ينهي إلى علم العموم أن تصميم إعادة هيكلة حي: العين سيتم نشره بمقر جماعة سيدي افني ، وذلك خلال فترة مدتها : عشرة أيام (10 أيام) ابتداء من يوم 2023/05/08 الى غاية 2023/05/17 .

وسيتم وضع سجل رهن إشارة العموم قصد إدراج ملاحظاتهم بخصوص هذا التصميم بمصلحة التعمير التابع لقسم التعمير والإشغال والممتلكات والدراسات التقنية والتدبير المفوض، طيلة هذه الفترة خلال أوقات العمل الرسمية .

وبه وجب الإعلام والسلام .

سيدي افني في 28 أبريل 2023

رئيس المجلس الجماعي


 أعضاء المجلس الجماعي

Commune de Sidi Afni
 Adresse : El place Hassan II Sidi Afni
 Fax : 053767638 / Tel : 053767632 / 053767621 // Site Web : http://www.communesidi.afni.ma / E-mail : sidi.afni@ymail.com

N° 3004/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
12/2023/BP

Le 25/05/2023 à 12 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : fourniture et installation de garde-corps portes affiches et portes logo du Conseil Provincial d'Assa Zag et de la NARSA aux abords des établissements scolaires.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams 00 Cts (10 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six Cents MilleDhs00 Cts TTC (600 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3011/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
13/2023/BP

Le 25/05/2023 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique:

Acquisition des équipements de la Menuiserie au profit de la Coopérative ELKHACHABINE

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix MilleDhs00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3012/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
14/2023/BP

Le 25/05/2023 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique:

Acquisition de matériels de construction au profit de la Coopérative OUF AMSTIL.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation

N° 3013/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
15/2023/BP

Le 25/05/2023 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique:

Acquisition des équipements d'un local de jus au profit de la Coopérative MARKAZ.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille Dhs00 Cts TTC (210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3014/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED
NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX
N° :16/BG/2023

Le 30 Mai 2023 à 12h 00 min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix N°16/BG/2023 pour le lot unique suivant :

-Achat de Matériaux de construction destinés pour le réaménagement d'un Dortoir des célibataires et le Bloc Administratif du Commandement Provincial des Forces Auxiliaires d'Assa-Zag.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.953.930,16 Dhs TTC(Trois Million Neuf Cent Cinquante Trois Mille Neuf Cent Trente Dhs16 cts).

- La caution provisoire est : 60 000,00 Dhs (Soixante mille dirhams 00 cts).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du budget et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.

- Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 , les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3015/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE,
Direction des Systèmes d'Information
APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 02/DSI/2023
Le MARDI 23 MAI 2023 à
10h30, il sera procédé,
dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Mise en place du nouveau portail internet du Ministère du Transport et de la Logistique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Quatre cent trente-deux mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (432 000 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- (Cinquante mille Dirhams) 50 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Trois millions cinq cent quarante mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (3 540 000 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada Eloula 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 publié au bulletin officiel du 30/06/2022, les concurrents doivent déposer obligatoirement leurs plis électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3016/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE,
Direction des Systèmes d'Information
APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 03/DSI/2023
Le mercredi 14 JUIN 2023 à
10h30, il sera procédé,
dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Étude pour l'élaboration du plan de transformation digitale du Ministère du Transport et de la Logistique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- (Cinquante mille Dirhams) 50 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Trois millions cinq cent quarante mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (3 540 000 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada Eloula 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N° 3017/PA

-HALA ART -
Constitution
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 12/04/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : -HALA ART- SARL AU OBJET SOCIAL : -Production d'œuvres cinématographiques, télévisuelles, radiophoniques, artistiques et culturelles. SIEGE SOCIAL:BD DE LA RESISTANCE EL HOURIA N°601 2EME ETAGE APPT N°3 MOHAMMEDIA CAPITAL SOCIAL:Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.
DUREE SOCIALE : 99 ans.
GERANCE : La société sera gérée par M. Yassine ALFALO, de nationalité marocaine, né le 17/07/1987 à MOHAMMEDIA, titulaire de la C.L.N N°T212888 et demeurant à HASSANIA 1 N°677 - MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été déposé au tribunal de

l'instance de Mohammedia le 27/04/2023 sous N° :814,RC N°:32907.
N° 3018/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2023/BRO
Le 24/05/2023 à partir de 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
ETUDE RELATIVE A L'ELABORATION DE MANUEL D'ORGANISATION ET DE PROCEDURES DE L'ADMINISTRATION DE LA REGION DE

L'ORIENTAL ET MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE QUALITE POUR L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 9001 : V2015
Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
La caution provisoire : 36.000dhs (trente six mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 260 000,00DHS TTC (deux million deux cent soixante mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 du règlement de Consultation.
N° 3019/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
الجمهورية العربية المغربية
وزارة التجهيز والماء
وزارة التجهيز والماء
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 15/2023

Le 25 Mai2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CENTRE ARGANA PROVINCE DE TAROUDANT.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settati -M'Halta Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 DHS (Sept Mille Dirhams)
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 683 312,00dhs (Quatre Cent Quatre Vingt Trois Mille Trois Cent Douze)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

secteur	Qualifications	Classe
A	A6	5

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant
Rue Settati M'Halta - Taroudant
Tél. 05 29 29 61 21 - Fax. 05 29 29 61 23
www.equipement.gov.ma

المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل والجماعة الحضرية
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA

N° 3020/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
الجمهورية العربية المغربية
وزارة التجهيز والماء
وزارة التجهيز والماء
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 17/2023

Le 25 Mai2023 à 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE : POPULATION ET DE MOSQUEE DU DOUARAÏT BIEN DE LA COMMUNE ABRIER IGLALCIA DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settati -M'Halta Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 DHS (Dix Huit Mille Dirhams)
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1 233 108,00dhs (Un Million Deux Cent Treize Trois Mille Cent Huit)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

secteur	Qualifications	Classe
A	A6	5

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant
Rue Settati M'Halta - Taroudant
Tél. 05 29 29 61 21 - Fax. 05 29 29 61 23
www.equipement.gov.ma

المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل والجماعة الحضرية
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA

N° 3022/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
الجمهورية العربية المغربية
وزارة التجهيز والماء
وزارة التجهيز والماء
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 16/2023

Le 25 Mai2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE : -DES MOSQUEES DES DOUARS TOUNOU ET AOURIR ET SON AHMED OU ARDELLAH -DES MOSQUEES DES DOUARS IGANTOUKIT ET FARNAT DE LA CT TAFINGOUILL DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settati -M'Halta Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 DHS (Dix Huit Mille Dirhams)
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1 233 108,00dhs (Un Million Deux Cent Treize Trois Mille Cent Huit)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

secteur	Qualifications	Classe
A	A6	4
	ET	
C	C1	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
➢ Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant
Rue Settati M'Halta - Taroudant
Tél. 05 29 29 61 21 - Fax. 05 29 29 61 23
www.equipement.gov.ma

المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل والجماعة الحضرية
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA
AL-JAMAHIRIYA AL-MAGHRIBIYA

N° 3021/PA

-S6 TRAITEUR EL WARDAS, S.A.R.L AU CLOTURE ET LIQUIDATION
 I) - Aux termes de la décision extraordinaire en date du 15/03/2023, enregistrée à Al-Hoceima le 16/03/2023, l'associé unique de la société «TRAITEUR EL WARDAS» S.A.R.L AU, inscrite au registre de commerce d'Al-Hoceima sous le N°3909, décide ce qui suit :
 - Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une réparation pour
 - Soldes de tout compte ;
 - Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
 - Constatation de la clôture de la liquidation de la société ;
 II) - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Al-Hoceima, le 17/03/2023, Sous le N°71 Pour extrait et mention Le liquidateur.
N° 3024/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA
 Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°03/SDRALH/2023 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, l'union de coopératives et l'auto-entrepreneur Le 01/06/2023 à 10 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'ALHOCEIMA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : Achat de fourniture pour matériels informatiques pour la circonscription judiciaire d'Al-Hoceima. (Lot Unique)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et/ou d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 Le présent Appel d'offre

est spécifique pour les petites et moyennes entreprises.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00dhs (Cinq Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :491.460,00 dhs TTC(Quatre Cent Quatre-Vingt-onzeMille Quatre Cent SoixanteDirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et48 du décret n° 2.12.349du 8 jourmada 1 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.Dans celles-justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministre de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

N° 3025/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA
 Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix

n°07/SDRALH/2023 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, l'union de coopératives et l'auto-entrepreneur Le 01/06/2023 à 10 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : Fourniture des couvertures pour reliure de registre pour la circonscription judiciaire d'ALHOCEIMA. (LOT UNIQUE)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00dhs (Cinq Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :249.950,40 Dhs TTC(Deux Cent Quarante-Neuf MilleNeuf Cent Cinquante Dhs et Quarante Cts)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jourmada 1 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt

des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les échantillons exigés par l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, et ce avant16h

30mindu jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 3026/PA



ANEF
 Agence nationale des eaux et forêts
 Direction Régionale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Sous-Marsa
 Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant

LE DIRECTEUR PROVINCIAL

N°.....DRANF SMUWANE T

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE
 N°:46/2023/DFANEF

Le Directeur Provincial de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant invite jusqu'au 24 Mai 2023 à 09h (09) heures les offres concernant l'attribution du droit de chasse touristique dans les lots ci-après cités :

Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DISNOMINATION DU LOT	SUPERFICIS APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GENDRE
Taroudant	Agg. Ouled Aissa	Ouled herbi	200	Gibier sédentaire

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.
 Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dh)
 L'appel d'offres est ouvert aux sociétés de chasse touristique dûment constituées, et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit de chasse touristique.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont :
 I/ - Dossier administratif comprenant :
 • Une demande d'introduction du droit de chasse, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège social de la société ainsi que le nom du lot pour lequel la société présente sa soumission.
 • Une déclaration sur l'honneur établie selon le modèle de l'annexe 1 du CPS.
 • Une copie du statut de la société dûment signé et légalisé dont l'objet de la société doit mentionner l'exercice de la chasse touristique.
 • La ou les pièces, copies certifiées conformes, justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la société.
 • L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
 • Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le demandeur est en situation fiscale régulière.
 • Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
 • Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 ci-après ;
 • Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention manuscrite «le et accepté» par le représentant légal du candidat.

2. Le dossier technique : porte sur l'acte d'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
 • L'engagement annexe 2 du CPS et qui compose :
 • L'offre financière proposée en chiffres et en lettres à titre de référence annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 • L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 34 et 35 du CPS.

N° 3023/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger												
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Rehar	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Agdel	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50
Rehar	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17
Casa Voyageurs	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20
Agdel	Arrivée	08:12	09:12	10:12	11:12	12:12	13:12	14:12	16:12	17:12	18:12	19:12
Sens Tanger > Casa voyageurs												
N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049
Tanger Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Rehar	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50
Agdel	Départ	06:55	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	14:55	15:55	16:55	17:55
Rehar	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20
Agdel	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10

* Trains ne circulant pas les Samedi, Dimanche et jours fériés.
 ** Trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanche et jours fériés.

S A M E D I



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mamlaka
 08:35 : Amouddou
 09:35 : Bya Oula Bik Ep 21
 10:35 : Derb Ep 2
 11:10 : Ness Ness Ep 25
 11:25 : Oussrati Best of semaine 30
 12:25 : Lusine
 12:51 : Shiha Labass Les Angines
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Sla W Slam Ep 26
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Bin Barah ou Iyoum
 15:15 : Andi Holm Ep 24
 16:00 : Chef Académie Prime 5
 17:40 : Mister Senssour Ep1
 17:50 : Mister Senssour Ep2
 18:00 : Sada l'bd'a'e
 19:00 : Jt en Français
 19:20 : Nhar Tzad Jad Ep 11
 19:25 : Oulidat Blad i2 Ep 5
 19:55 : Aicha Ep 6
 20:50 : Shiha labass l'Acné
 21:00 : JT Pncipal
 22:00 : Jmaatna Zina
 00:05 : Dernier Bulletin D'information
 00:25 : Arrhalyat
 01:10 : Al Haoudaj Tétouan
 02:20 : Amakin Fi Dakira
 02:55 : Sla Ou Slam Ep25
 03:30 : Bya oula Bik Ep 21
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mamlaka
 06:00 : Amouddou



05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawhib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
 08:30:00 : SERIE : ZANQAT ASSAJADA
 09:30:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
 10:05:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 10:50:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 11:45:00 : SPORT : 37EME MARATHON DES SABLES
 11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA
 14:35:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 14:55:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 15:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:35:00 : MAGAZINE : AL WASSIT
 16:10:00 : MAGAZINE : SOURA
 16:35:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
 17:10:00 : FEUILLETON : LOUBAT AL QADAR
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:50:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 19:45:00 : MAGAZINE : Pianissimo
 19:50:00 : SPORT : 37EME MARATHON DES SABLES
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 20:45:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : SERIE : BEL3QAL
 21:30:00 : TELEFILM : ABI
 23:05:00 : MAGAZINE : AL-LAYLA SAHRATNA
 00:40:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 01:55:00 : MAGAZINE : POP UP
 02:25:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 03:15:00 : MAGAZINE : SOURA
 03:45:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : LES GRANDES VOIX DE LA CHANSON ARABE
 04:40:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfou
 09h15 : Téléshopping
 09h40 : Génération Ushuaia
 11h50 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
 17h50 : 50' inside : Magazine
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h45 : Tirage du Loto
 21h10 : The voice : Divertissement
 23h40 : The voice, la suite : Divertissement
 00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : Bel & bien
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
 11h20 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
 14h30 : XV/15 : Magazine
 15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
 17h15 : XV/15 : Magazine
 17h35 : Rugby : Angleterre/France
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 21h10 : 100% logique : la réponse est sous vos yeux : Jeu
 23h25 : Quelle époque ! Magazine
 01h35 : Les enfants de la télé
 02h35 : Les grands espaces de l'Ouest américain : Doc
 02h20 : Buenos Aires
 03h20 : Pays et marches du monde
 04h35 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music
 06h45 : Absolutement stars :
 10h10 : 66 minutes : grand format : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Scènes de ménages : Série française
 14h30 : Chasseurs d'appart : Divertissement
 19h45 : Le 19.45, météo
 21h25 : Scènes de ménages : Série française
 21h10 : NCIS : Hawaii
 21h10 : Hawaii 5-0 : Série
 01h40 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
 21h45 : Elisabeth d'Angleterre et Marie : Documentaire
 22h40 : Les pouvoirs du cerveau
 00h35 : Psycho
 01h05 : Court circuit
 02h00 : 42, la réponse à presque tout



06h00 : Okoo. Dessins animés
 08h15 : Samedi Okoo
 09h00 : Rencontres à XV : Magazine
 10h55 : Outremer le mag
 11h25 : Outremer l'info
 11h30 : Dans votre région
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Saveurs de saison : Magazine
 20h45 : Tout le sport
 20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
 21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
 22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
 00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
 01h35 : Samedi d'en rire
 04h05 : Outremer story
 04h35 : Les matinales

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

© Myriam Hammich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Ligue des champions

Le Raja joue son va-tout devant Al Ahly

Coupe de la Confédération

L'AS FAR outillée pour franchir le cap de l'USMA

Après le Wydad, c'est au tour du Raja et de l'AS FAR d'aborder en cette fin de semaine les péripéties des matches retour des quarts de finale des coupes africaines des clubs.

Ainsi, samedi à partir de 20 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le Raja aura à défaire la redoutable formation égyptienne d'Al Ahly qui débarque à la métropole avec l'avantage d'une victoire par deux à zéro il y a une semaine au stade du Caire.

Confrontation combien difficile pour les Verts qui, poussés par leur public, seront tenus de franchir ce cap et de faire mieux que lors de la précédente édition lorsqu'ils ont été éliminés à ce stade de la compétition par ce même National du Caire.

Ça ne sera pas une mince affaire, mais ça reste jouable à condition que le groupe qui sera aligné par le coach tunisien Moundir Lakbiyer soit dans un grand jour, à l'affût de la moindre occasion susceptible de remettre l'équipe dans le match le plus tôt possible.

Hors course pour le titre local, le

Raja mise tout sur cette C1 et compte bien ne pas s'arrêter à mi-chemin. Depuis mardi dernier, l'équipe se prépare à l'Académie du club en vue d'être fin prête le jour J. Le groupe est pratiquement au complet avec le retour de Belmkaddem et Maakaassi, deux pièces maîtresses qui peuvent être d'un grand apport mais il devra faire sans Badaoui, non encore rétabli, ainsi que Nahiri et Belghit écartés par l'entraîneur.

Ce qui est sûr, c'est que le Raja jouera à fond ses chances dans l'espoir d'atteindre son objectif, d'autant plus que la qualification au dernier carré sera récompensée par l'attribution d'un joli chèque de 100.000 dirhams à chaque joueur.

Dans la même enseigne que le Raja, l'on peut loger l'AS FAR qui accueillera, dimanche à 20 heures à l'Ensemble sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, le club algérien de l'USMA, match comptant pour les quarts de finale retour de la Coupe de la Confédération CAF.

Les Militaires auront à remonter un retard de deux buts concédés à l'aller face à un adversaire, certes,



bien loin d'être une foudre de guerre, mais qui est managé par un technicien, Abdelhak Benchikha, qui connaît très bien le football marocain.

Soutenu par ses supporters qui ne manqueront certainement pas de faire le déplacement en grand nombre, le club de l'AS FAR est outillé pour sortir vainqueur de ce derby

maghrébin et continuer sa campagne dans ce concours qu'il avait remporté en 2005 et qui réussit d'ailleurs fort bien aux équipes marocaines.

Lors de cette opposition, l'AS FAR sera privée des services de Réda Slim expulsé à l'aller, une absence qui ne devrait pas perturber outre mesure le schéma et les choix tactiques de l'entraîneur du club, Fernando Da

Cruz, vu la profondeur du banc de touche avec la présence de joueurs comme l'Ivoirien Diakité ou l'ex-international marocain, Nafati.

Comme précité, le WAC devait affronter vendredi à domicile les Tanzaniens de Simba (LDC), sachant qu'au match aller, les Rouges s'étaient inclinés sur le court score de 1 à 0.

Mohamed Bourab

CAN U17

La délégation marocaine s'est déplacée vendredi en Algérie par vol direct en partance de l'aéroport Rabat-Salé

La délégation marocaine, qui prendra part à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans, en Algérie, s'est dirigée vendredi vers Constantine par vol direct, en partance de



l'aéroport Rabat-Salé, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). A la veille de ce déplacement, les joueurs de la sélection marocaine U17 ont été accueillis par le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, au complexe Mohammed VI de football, en présence du staff technique de l'équipe A, notamment le sélectionneur national Walid Regragui, indique la Fédération, jeudi, sur son site web.

A cette occasion, M. Lekjaa a rappelé aux joueurs que le public marocain attend d'eux qu'ils honorent le football national lors de cette épreuve continentale, qualificative pour le Mondial U17.

De son côté, Regragui a mis en avant la valeur de la participation continentale et du port du maillot national, affirmant que ces joutes nécessitent de l'altruisme et un esprit de groupe.

Lors de la CAN U17 (29 avril-19 mai) en Algérie, la sélection nationale évoluera dans le groupe B aux côtés des sélections du Nigeria, d'Afrique du Sud et de Zambie.

Marathon des sables

Abandon des Marocains Rachid El Morabity et Aziz El Akkad

Le nonuple vainqueur du Marathon des sables Rachid El Morabity et son coéquipier Aziz El Akkad ont décidé, jeudi, de se retirer de cette 37^e édition.

Ces abandons surviennent après qu'El Morabity et El Akkad ont écopé d'une pénalité de trois heures de retard infligée par le comité d'organisation, en raison d'un contrôle inopiné de leur sac à dos ayant révélé que les deux marathoniens possédaient de la nourriture fournie par un tiers, alors que le règlement de la course interdit cela.

"Toute assistance extérieure est interdite et soumise à pénalité", affirme le comité d'organisation, rappelant que la course se déroule en autosuffisance alimentaire durant toute la durée de l'épreuve, l'organisation se chargeant de fournir aux participants l'eau et le gîte.

Pour s'assurer que les participants respectent ces mesures, des contrôles sont effectués régulièrement.

Ces abandons rebattent les cartes au classement général hommes, aussi bien en individuel qu'en équipes. Ainsi, en classement individuel, Mohamed El Morabity, le

frère cadet de Rachid, occupe désormais la première place, avec une avance de 3min17 sec sur Aziz Yachou, deuxième. De son côté, le Français Mathieu Blanchard complète le podium, en prenant la place occupée jusque-là par Rachid El Morabity.

Au classement général par équipes, TGCC, dont Rachid El Morabity et Aziz El Akkad sont membres, passe de la première à la troisième place. La Team France TERDAV occupe la première place, suivie de l'équipe Sofac, qui compte en son sein Aziz Yachou, Lahcen Ahansal et Hamid Yachou.

Le Maroc participe à l'Open de Bulgarie de taekwondo

La sélection marocaine de taekwondo participe, les 29 et 30 avril courant, à l'Open de Bulgarie/G1. Suite à ce tournoi, les membres de la sélection marocaine prendront part du 2 au 13 mai à un camp d'entraînement international à Amman, la capitale jordanienne, avec la participation des sélections jordanienne, tchèque, bulgare et irlandaise, indique un communiqué de la Fédération

Royale marocaine de taekwondo.

S'agissant de l'équipe masculine, les couleurs nationales seront défendues lors de l'Open de Bulgarie par Hatim Berrahou (-54 kg), Hamza Bensaid (-58 kg), Wassfi Abdelbasset (-63 kg), Mohamed El Attaoui (-68 kg), Youssef Boatriss (-80 kg), Soufiane Assbi (-87 kg) et Ayoub Bassel (+87 kg).

L'équipe féminine comprend, quant à

elle, Nezha Assal (-46 kg), Meryem Khoulal (-62 kg), et Safia Saleh (-67 kg), Oumayma Boumeh et Dounia Saber (-73 kg), ainsi que Fatima Zahra Abou Fares (+73kg).

La sélection marocaine de taekwondo sera encadrée lors de l'Open de Bulgarie et du camp d'entraînement à Amman par les cadres nationaux Abdelkader Zrouri et Issam Charnoubi.

Ligue 1

Marseille peut confirmer, Paris veut s'échapper



La Ligue 1 se poursuit ce week-end en marge de la finale de Coupe de France Nantes-Toulouse samedi, avec l'occasion pour Marseille de confirmer sa deuxième place derrière le Paris SG, opposé à Lorient dimanche pour la 33e journée.

Miraculé à Lyon dimanche soir avec une victoire 2-1 arrachée au bout du temps additionnel après un but contre son camp de Malo Gusto, l'Olympique de Marseille retrouve le Stade Vélodrome dimanche soir. Contre Auxerre, l'affiche paraît a priori plus abordable.

L'AJA, 14e, compte certes deux fois

moins de points que l'OM (33 contre 67) mais elle reste sur une très belle série de dix points pris en quatre matches (trois victoires et un nul).

L'échec est à bannir pour le club phocéen s'il veut rester devant Lens, qu'il devance d'un petit point à la deuxième place, la dernière directement qualificative pour la Ligue des champions la saison prochaine.

"La qualification est encore loin. On doit encore jouer Lens et Lille", a noté l'entraîneur Igor Tudor dimanche soir à Lyon. Le technicien va devoir veiller à ce que ses troupes ne se projettent pas trop vite sur la 34e journée et le choc très attendu à Lens, samedi 6 mai.

Après une petite disette de trois matches consécutifs sans marquer avec le Paris SG - pour la deuxième fois cette saison seulement -, Kylian Mbappé a placé un coup d'accélérateur au bon moment lors des deux dernières journées.

Son but contre Lens (3-1), devenu menaçant au classement, puis son doublé à Angers vendredi (2-1) ont relancé l'attaquant français, qui vise non seulement le titre en Championnat, mais aussi la distinction de meilleur buteur de L1 pour la cinquième année de suite.

Pour le moment, le buteur de 24 ans domine ce classement d'une petite unité, avec 22 buts inscrits contre 21 au Lillois Jonathan

David, qui joue samedi contre Ajaccio.

"Kylian marque avant tout pour l'équipe, il a cette personnalité, cette obsession de battre des records. Il est fait comme ça, compétiteur pour l'équipe et sur le plan personnel et quand il ne marque pas, il est très râleur", a détaillé son entraîneur Christophe Galtier après le match à Angers.

Dimanche, "Kyky" peut étirer sa série et permettre au PSG de prendre - au moins provisoirement - 11 points d'avance sur l'OM avant le match des Marseillais plus tard dans la soirée de dimanche.

Trente-deux points en 32 journées, c'est le chiffre que partagent Nantes (16e) et Brest (17e), avant de s'affronter mercredi en Bretagne, une rencontre reportée pour cause de finale de Coupe de France samedi pour les Canaris contre Toulouse.

Le duel est essentiel pour le maintien que visent ces deux formations voisines: seule la 17e place les inquiète véritablement, car les trois dernières semblent acquises à Angers (20e, 14 pts), Ajaccio (19e, 22 pts) et Troyes (18e, 22 pts). Sans le passage à une L1 à 18 la saison prochaine, avec quatre relégués, ils seraient tous les deux bien partis pour se sauver...

Pour les Nantais d'Antoine Kombouaré, l'ascenseur émotionnel risque d'être compliqué à gérer, quatre jours après la finale de Coupe. "On est dans une situation très compliquée, il y a clairement le feu aujourd'hui", a constaté le milieu Florent Mollet cette semaine.

La finale au Stade de France bouleverse cette 33e journée de L1, avec le match du 3e Lens, contre Toulouse, programmé mardi soir, et une seule rencontre au programme de samedi, Lille-Ajaccio.

Vente de Manchester United

Dernières offres et l'heure du choix pour les Glazer

Alors que les offres finales pour le rachat de Manchester United devaient être déposées vendredi en fin de soirée, les Glazer, propriétaires du club, vont devoir trancher après avoir étiré au maximum le processus de vente et entretenu le flou sur leurs intentions.

Le prix de presque 7 milliards d'euros que la banque privée américaine Raine leur avait suggéré ne sera très probablement pas atteint, les offres du deuxième tour n'ayant apparemment pas atteint les 6 mds EUR, ce qui serait malgré tout un record mondial.

Et au cours des cinq mois qu'a déjà duré ce feuilleton, le scénario d'un règne américain se prolongeant à Old Trafford, aussi impopulaire soit-il après 18 ans, n'a cessé de gagner en vraisemblance.

Dès fin novembre, les Glazer avaient d'ailleurs annoncé vouloir évaluer "toutes les options", soulignant qu'il ne pouvait "y avoir aucune assurance que (...) cela débouchera sur une transaction impliquant la société.

Trois candidats au rachat seulement se sont fait connaître.

L'homme d'affaires finlandais Thomas Zilliacus, qui s'était invité à partir du deuxième appel d'offres, mais qui a annoncé qu'il n'améliorerait pas son offre, dénonçant "une farce dont le but est de maximiser les profits des vendeurs au détriment de Manchester United", semble hors-course.

Il reste donc d'un côté le président de la Qatar Islamic Bank (QIB), le cheikh Jassim Bin

Hamad Al Thani qui veut reprendre 100% du club, le débarrasser de ses quelque 700 millions d'euros de dettes et investir dans le centre d'entraînement et Old Trafford.

Dans la mesure où il semble avoir la plus grande puissance financière, même si ses liens avec les fonds publics qataris ne sont pas clairs, on pourrait imaginer que l'offre la plus généreuse viendra de ce côté-ci.

De l'autre, il y a le milliardaire britannique Jim Ratcliffe, propriétaire du groupe pétrochimique Ineos et fan du club depuis sa plus tendre enfance.

Il ne voulait reprendre que les 69% contrôlés par les Glazer, les 31% restants appartenant à divers investisseurs institutionnels, mais il avait dès le début averti qu'il ne paierait pas "des sommes folles pour des choses que l'on regrette par la suite".

Selon la presse anglaise, il aurait récemment ouvert la porte à une transaction permettant à Joel et Avram Glazer, co-présidents des Red Devils, de rester avec un peu moins de 20% du capital, tout en permettant à Kevin, Edward, Bryan Glazer et Darcie Glazer Kassewitz de sortir du club, du moment que lui dispose de 50% et le contrôle du club.

Il n'est pas certain que les deux frères acceptent une position d'actionnaires minoritaires et plusieurs fonds d'investissements, comme Elliot Investment Management et Carlyle Group, sont prêts à travailler à un montage qui leur permettrait à la fois de racheter la part de ceux qui veulent partir et d'investir ensuite.



Un scénario que redoutent par-dessus tous les supporters de Manchester United qui nourrissent une haine féroce à l'égard des Glazer dont le départ est réclamé à chaque match depuis de longs mois.

"Nous avons un besoin pressant d'investissement, ce qui, indubitablement, nécessite un changement de propriétaire", avait récemment déclaré dans un communiqué la Fondation des supporters de Manchester United, le MUST, qui s'alarmait aussi du temps pris par la procédure.

"Avec une fenêtre des transferts estivale qui n'est que dans quelques semaines, l'annonce de ce nouveau délai et d'une incertitude qui se

prolonge est très inquiétante (...) "le processus (doit être) mené à terme sans plus attendre".

Le risque de freiner l'élan créé par Erik ten Hag, sur le banc depuis l'été 2022 et qui a emmené Manchester United à une victoire en Coupe de la Ligue, en finale de la Coupe d'Angleterre et à une qualification probable pour la Ligue des champions, est réel.

Mais les Glazer qui ont présidé à l'une des pires périodes de United, qui n'a plus été champion depuis 10 ans et dont le chiffre d'affaires a chuté sous ceux du rival local City et de Liverpool, n'en ont probablement cure et leur décision finale n'est pas attendue avant plusieurs jours.

www.libe.ma
Libération



الفيدرالية الديمقراطية للشغل

+٥٣٤٨٤٥٠٥٣٤+ +٥٣٤٣٥٢٥٠٥٣٤+ | +٣٥٥٤

Fédération démocratique du Travail



1 ماي MAI 2023

تحت شعار

**تحسين الأوضاع
المادية للأجراء
رافعة أساسية
للدولة الإجتماعية**

